RÉPUBLIQUE MALGACHE
FAHAFAHANA - TANINDRAZANA - FANDROSOANA

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU COMMERCE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE

RECENSEMENTS URBAINS

AMBOSITRA - AMBALAVAO - MANANJARY
MANAKARA - FARAFANGANA

NG
EZ
NIN

ANANARIVE — IMPRIMERIE NATIONALE — 1966

RÉPUBLIQUE MALGACHE
FAHAFAHANA - TANINDRAZANA - FANDROSOANA

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU COMMERCE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE

RECENSEMENTS URBAINS

AMBOSITRA - AMBALAVAO - MANANJARY
MANAKARA - FARAFANGANA

TANANARIVE — IMPRIMERIE NATIONALE — 1966

NOTE DE PRÉSENTATION

L'Institut National de la Statistique et de la Recherche Economique a procédé pendant les années 1959-1960 au recensement des six grandes villes chefs-lieux de province.

Par arrêté 2030-STAT du 26 octobre 1961 pris par le Président de la République, ce recensement a été étendu à l'ensemble des communes dont les évaluations administratives donnaient une population de plus de 5.000 habitants — soit vingt-et-une communes.

Les résultats de ces opérations feront l'objet d'une série de publications au fur et à mesure de l'exploitation des documents recueillis sur le terrain.

La présente brochure (1) *concerne les communes urbaines de plus de 5.000 habitants de la province de Fianarantsoa.*

Soit : AMBOSITRA ;
AMBALAVAO ;
MANANJARY ;
MANAKARA ;
FARAFANGANA.

(1) Déjà paru : les villes de plus de 5.000 habitants de la province de Tananarive.

Ces recensements ont été réalisés sous la direction de Mme Marchand Jany, attachée de l'INSEE, pour les communes de Mananjary et Manakara et de M. Pelayo de Cortazar, expert-démographe de l'O.N.U., pour les communes d'Ambositra, Ambalavao et Farafangana.

Cette étude a été rédigée par Mme Marchand.

SOMMAIRE

	PAGES
Organisation des recensements	9
Communes étudiées	11
Résultats d'ensemble	13
Répartition géographique de la population	15
Sexe et âge	21
Les groupes ethniques	27
Etat matrimonial	33
Lieu de naissance	45
Degré d'instruction	47
Natalité – Fécondité	51
Activité	59
Les ménages	67
Annexes	71

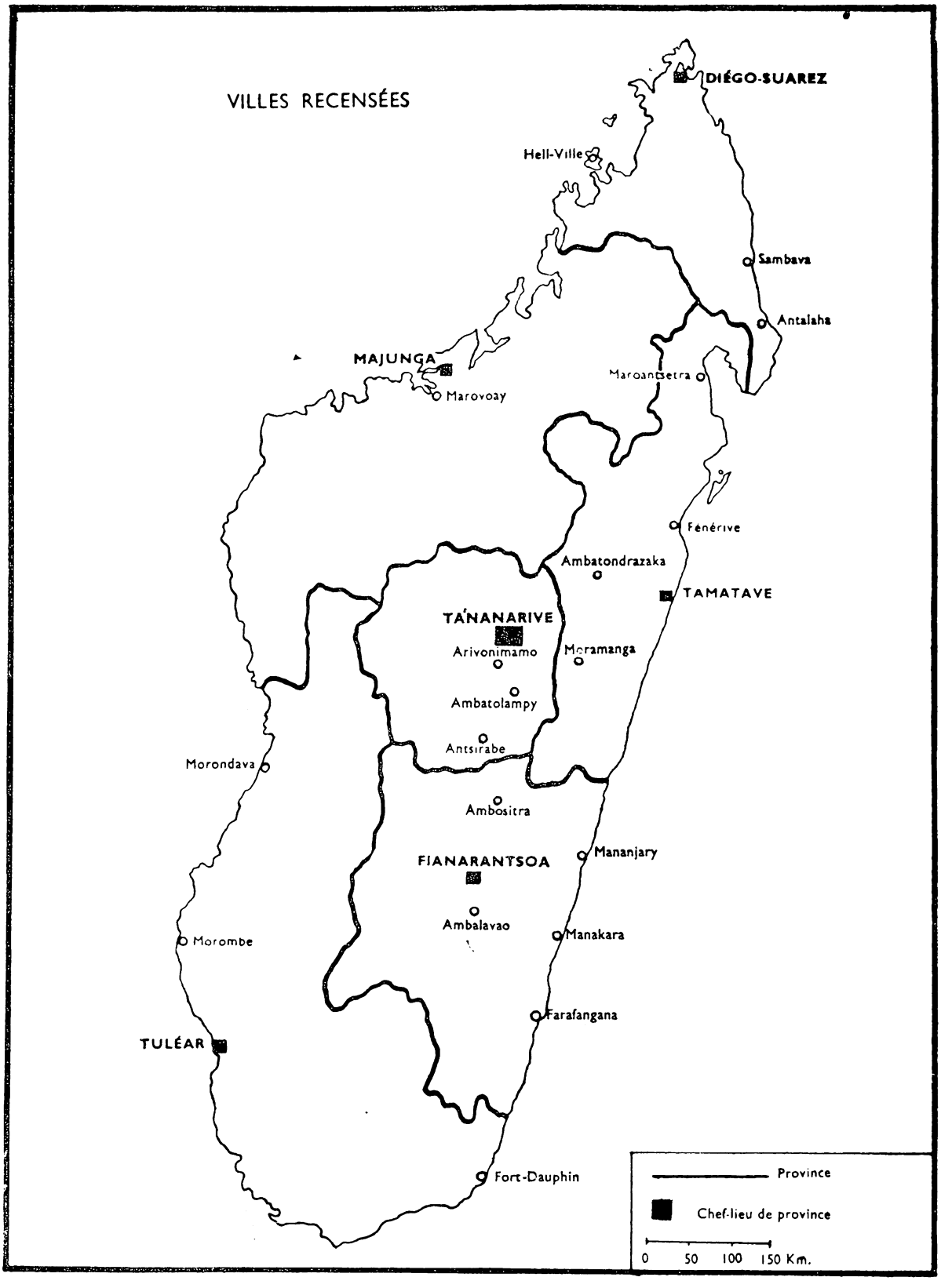
VILLES RECENSÉES
DIÉGO-SUAREZ
Hell-Ville
Sambava
Antalaha
MAJUNGA
Maroantsetra
Marovoay
Fénérive
Ambatondrazaka
TAMATAVE
TANANARIVE
Arivonimamo
Moramanga
Ambatolampy
Antsirabe
Morondava
Ambositra
Mananjary
FIANARANTSOA
Ambalavao
Manakara
Morombe
Farafangana
TULÉAR
Fort-Dauphin
Province
Chef-lieu de province
0 50 100 150 Km.

ORGANISATION DES RECENSEMENTS

Les recensements des communes urbaines de plus de 5.000 habitants se sont déroulés pendant les années 1962 à 1964. La direction des opérations de recensement fut assumée d'une part, par un attaché de l'I.N.S.E.E., et d'autre part par un expert-démographe de l'O.N.U. auxquels était associé dans chaque ville un responsable local nommé par la municipalité. Le personnel d'exécution comprenait des agents recenseurs recrutés dans les villes recensées et deux contrôleurs de l'Institut National de la Statistique et de la Recherche Economique.

Dans chaque ville la population fut avertie du recensement par des affiches et des annonces diffusées sur les marchés. Par ailleurs des exposés aux chefs de quartiers et de villages ainsi qu'aux chefs des différentes congrégations ont permis d'obtenir le concours effectif des autorités locales.

Le recrutement des candidats agents recenseurs (jeunes gens du niveau du certificat d'études) était assuré par la mairie de la ville à recenser. Le stage de formation, à l'issue duquel étaient retenus les meilleurs candidats, durait une semaine environ.

Ce stage consistait principalement en explications sur l'utilité et les objectifs du recensement et sur la méthode pratique d'utilisation des imprimés et en exercices de recensement suivis de discussions.

Personnes recensées : ont été recensées dans chaque commune, toutes les personnes domiciliées à l'intérieur du périmètre urbain, présentes ou temporairement absentes (population de résidence habituelle) ainsi que les personnes de passage au moment du recensement.

Imprimés utilisés : le document de base de ces recensements est la feuille de ménage. Les autres documents (bordereau d'agents recenseurs et avis de recensement) étaient destinés à faciliter la tâche des enquêteurs et des contrôleurs.

Un modèle de ces divers imprimés figure en annexe.

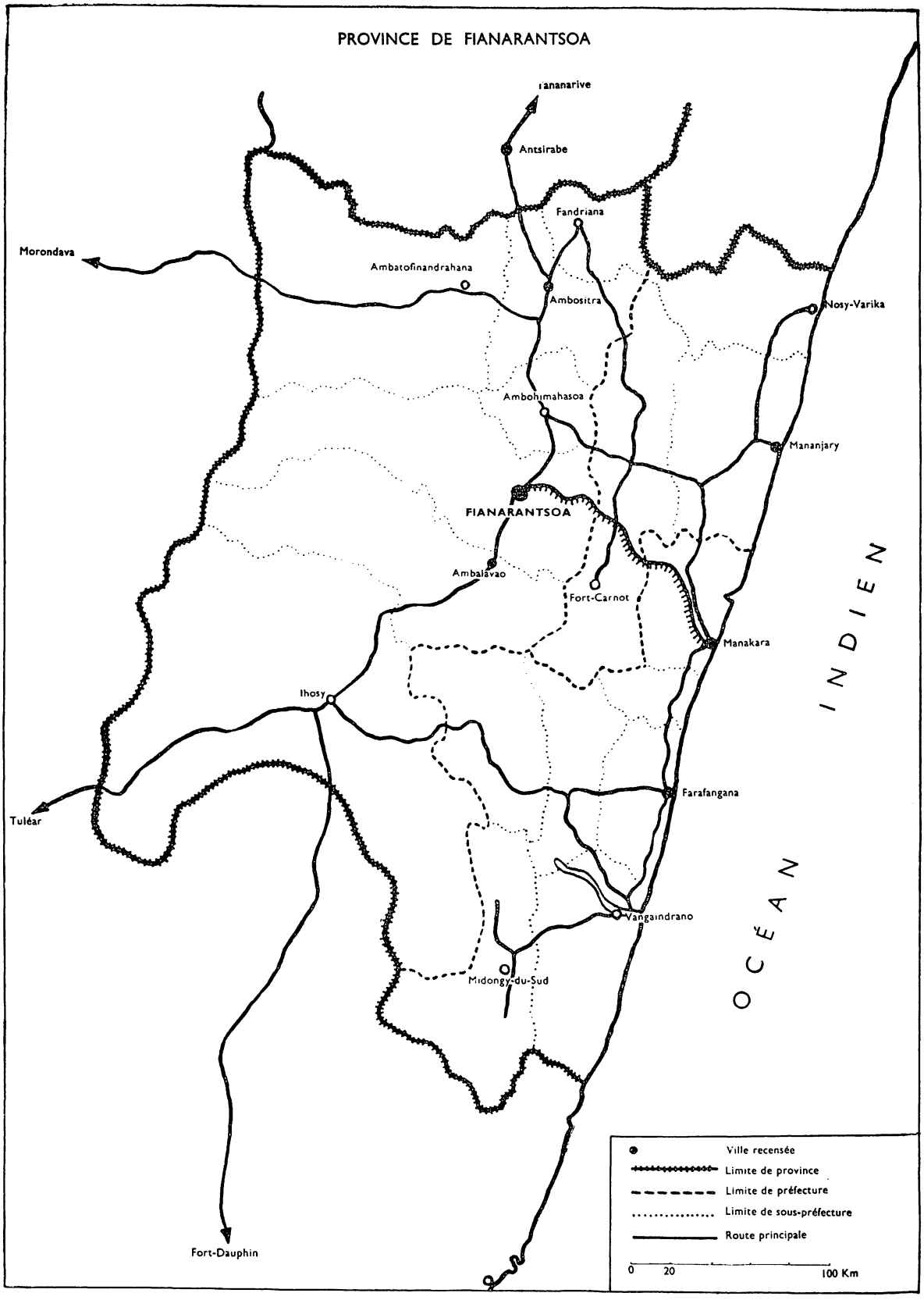
PROVINCE DE FIANARANTSOA
Tananarive
Antsirabe
Fandriana
Morondava
Ambatofinandrahana
Ambositra
Nosy-Varika
Ambohimahasoa
Mananjary
FIANARANTSOA
Ambalavao
Fort-Carnot
Manakara
Ihosy
Farafangana
Tuléar
Vangaindrano
Midongy-du-Sud
Fort-Dauphin
OCÉAN INDIEN
Ville recensée
Limite de province
Limite de préfecture
Limite de sous-préfecture
Route principale
0
20
100 Km

COMMUNES ÉTUDIÉES

La présente publication concerne uniquement les communes urbaines de plus de 5 000 habitants de la province de FIANARANTSOA à l'exception de la ville de FIANARANTSOA étudiée par ailleurs soit : AMBOSITRA, AMBALAVAO, MANANJARY, MANAKARA, FARAFANGANA.

AMBOSITRA — AMBALAVAO

Ces deux villes sont situées sur les hauts-plateaux à environ 1.000 mètres d'altitude et à faible distance de la zone forestière de l'Est.

Au-delà d'Ambalavao commencent les immensités de plus en plus désertiques du Sud. Les hauts-plateaux malgaches se caractérisent en fait par la rareté des espaces plats. De grandes vallées plus ou moins encaissées, celles plus petites des nombreux affluents, ont sculpté un relief qui dans le Betsileo, par suite de la diversité minérale, est particulièrement tourmenté.

La pratique des feux de brousse a amené la complète disparition de la forêt et une dégradation très poussée des terres. Le paysage avec ses étendues herbeuses est celui d'une savane tropicale. Toutefois d'importants reboisements en eucalyptus et plus récemment en pins ont été faits et se continuent, en particulier aux environs de Fianarantsoa.

La riziculture tient une place prépondérante et le paysan betsileo est un remarquable cultivateur, mais de difficiles problèmes alimentaires se posent du fait de l'accroissement très rapide de la population. Les étendues encore aménageables en rizières sont par ailleurs assez restreintes et il n'existe guère de cultures riches d'exportation comme dans la zone côtière.

Le climat des Hauts-Plateaux est tempéré, il se caractérise par deux saisons bien marquées : un hiver d'avril à septembre avec des crachins et une température fraîche, et un été assez chaud avec d'abondantes précipitations.

AMBOSITRA

A 265 kilomètres au sud de la Capitale, la ville d'Ambositra est située à l'entrée du pays betsileo, sur une hauteur boisée et fleurie qui lui a valu la renommée de « VILLE DES ROSES ». Elle est traversée du Nord au Sud et sur une longueur de 3 kilomètres par la N° 7, route d'intérêt général.

C'était à l'origine un gros village betsileo entouré de rizières qui s'appelait AMBOSITRA-LALOHA. Il fut entièrement détruit lors d'une révolte contre les Merina au début du règne de RADAMA Ier.

L'économie de la région est basée essentiellement sur la riziculture et les cultures sédentaires. Ambositra possède un artisanat prospère, et ses travaux d'ébénisterie et de marqueterie ainsi que ses objets en rabane sont réputés.

AMBALAVAO

A une cinquantaine de kilomètres de Fianarantsoa, Ambalavao est le dernier centre betsileo important avant les immensités du Sud.

Petite cité agréable construite au milieu des eucalyptus, c'est aussi un important marché à bestiaux. La riziculture et l'élevage des bœufs sont ses principales ressources. On y cultive aussi une variété de tabac très appréciée des Malgaches.

C'est à Ambalavao que sont tissées ces étoffes de soie et de coton connues sous le nom de *lamba*.

MANANJARY, MANAKARA, FARAFANGANA

Ces trois villes se trouvent sur la bande côtière de l'Est au sud de Tamatave. C'est une région plate sur une largeur d'environ 50 kilomètres, surtout peuplée dans les vallées alluvionnaires et dont la végétation est la forêt dense coupée de marais. Le climat est de type tropical : chaud et à pluie abondante avec toutefois une saison moins humide et plus fraîche d'avril à août.

C'est la zone d'élection du caféier *Robusta* et des plantes à épices (girofle-poivre, etc.). En fait l'économie de la région repose essentiellement sur la récolte et la commercialisation du café et elle reste tributaire de l'extérieur pour son ravitaillement en riz malgré l'aménagement d'une partie des terres inondables en rizières donnant deux récoltes par an.

La pêche maritime et fluviale n'est pratiquée que par une très faible partie de la population.

MANANJARY

Mananjary est située au nord de l'embouchure du fleuve Mananjary sur un front de mer sableux et rectiligne de 3 kilomètres. Une agréable avenue bordée de cocotiers longe le rivage planté de filaos.

La ville comprend en outre plusieurs quartiers séparés par des lacs et traversés par le canal des Pangalanes.

Centre commercial et débouché d'un secteur économique dont la production essentielle est le café ; Mananjary cependant connaît une activité médiocre et voit sa population regresser.

Son port ou plus exactement sa rade foraine qui est d'un accès difficile est concurrencée par celle de Manakara.

Toutefois des aménagements récents du batelage ont amené une certaine reprise du trafic portuaire.

MANAKARA

La commune de Manakara est bâtie sur des dunes de sable, de part et d'autre de l'embouchure du fleuve qui lui a donné son nom. Autrefois petit village de pêcheurs, elle s'est développée avec la création du chemin de fer qui la relie à Fianarantsoa (1938). Mais son véritable essor a commencé en 1950-1951. La population qui était alors d'environ 6 000 habitants a plus que doublé en 10 ans, tandis que son trafic portuaire est en constante augmentation.

Centre d'une importante région caféière, port et tête de voie ferrée, Manakara est le débouché naturel de la majeure partie du pays betsileo. Jouant le rôle de plaque tournante commerciale, de vaste entrepôt de transit, cette petite ville très active est aussi une charmante station balnéaire.

FARAFANGANA

Farafangana est située à l'embouchure des rivières Manambato et Manampatrana.

Autrefois appelée Ambahy (le lieu où l'on trouve des lianes) son nom actuel lui aurait été donné par les Betsileo venus y vendre des denrées (*fara fiaingana* : fin du voyage) la date de l'installation des premiers habitants se situe aux environs de 1850.

La rade foraine de Farafangana était auparavant le débouché naturel de la région. Mais depuis 1958, en raison de l'obstruction progressive de sa passe, de l'insuffisance du batelage et des difficultés de manutention, le trafic maritime a cessé au profit de Manakara.

RÉSULTATS D'ENSEMBLE

Les périodes de recensement ont été les suivantes :

AMBOSITRA : du 17 janvier au 16 février 1963 ;

AMBALAVAO : du 4 mars au 8 avril 1964 ;

MANANJARY : du 5 au 28 novembre 1962 ;

MANAKARA : du 10 janvier au 7 février 1963 ;

FARAFANGANA : du 13 janvier au 12 février 1964.

La population recensée se répartit comme suit :

Population recensée	Ambositra	Ambalavao	Mananjary	Manakara	Farafangana
Population de résidence habituelle	12.964	10.548	12.233	13.590	9.574
dont :					
Population municipale	(12.139)	(10.258)	(11.893)	(13.399)	(9.025)
Population comptée à part	(825)	(290)	(340)	(191)	(549)
Population de passage	505	388	462	364	578
ENSEMBLE	13.469	10.936	12.695	13.954	10.152

La population de résidence habituelle comprend :

— La population municipale ;

— La population comptée à part composée essentiellement pour les communes étudiées de :

Population comptée à part	Ambositra	Ambalavao	Mananjary	Manakara	Farafangana
Militaires logés en caserne	377	–	–	75	–
Elèves internes	365	259	162	–	417
Détenus	83	31	178	116	132
ENSEMBLE	825	290	340	191	549

Pour toutes les personnes recensées (y compris celles de passage) on devait répondre à toutes les questions figurant sur la feuille de ménage.

La répartition de la population de résidence habituelle par nationalité est la suivante :

Nationalités (1)	Ambositra	Ambalavao	Mananjary	Manakara	Farafangana
Malgaches	12.231	10.416	11.460	13.044	9.044
Français	566	38	474	328	190
Comoriens	4	2	11	17	7
Chinois	59	52	173	122	234
Indiens	59	37	93	42	67
Autres nationalités	45	3	22	37	32
ENSEMBLE	12.964	10.548	12.233	13.590	9.574

(1) Nationalités d'origine.

La population malgache représente pour :

Ambositra : 94,4 p. 100 de l'ensemble ;

Ambalavao : 98,7 p. 100 de l'ensemble ;

Mananjary : 93,7 p. 100 de l'ensemble ;

Manakara : 96,0 p. 100 de l'ensemble ;

Farafangana : 94,5 p. 100 de l'ensemble.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION

La commune urbaine à Madagascar est souvent très étendue ; elle englobe, outre un centre urbain, une succession de villages dont certains fort éloignés de la ville proprement dite.

Pour le recensement, on a tenu compte des divisions administratives et traditionnelles des communes (quartiers, villages, hameaux). Ces derniers étaient subdivisés en tournées (la tournée devant correspondre à un ensemble de constructions aussi homogène que possible et parfaitement délimité).

Les résultats généraux par villages et hameaux sont donnés par les tableaux suivants :

AMBOSITRA

Sections	Villages	Population
1 °	Ouest-Vinany	476
	Ambohimiadana	148
	Ampivarotanomby	647
	Andrefantsena	493
	Ambohibary	472
	Antamponivinany	518
	Antsinananivinany	296
	TOTAL	3.050
2 °	Manolotrony	1.061
	Antsinanantsena	330
	Ankafotra	158
	Iajaky	1.159
	TOTAL	2.708
3 °	Maharivo	284
	Ambohipierenana	518
	Hôpital Volafotsy	549
	Itroka-Ankatsaka	153
	Ambalahambana	58
	Antanetibe	86
	Alakamisy	632
	Ambohimiadana	131
	Ankazotokana	66
	TOTAL	2.477
4 °	Laivory	50
	Ampiadiamby	246
	Ampanenenana	79
	Ilanitra	250
	Antoetra	121
	Ambalamahasoa	325
	Amongy	288
	Vohidahy	253
	Tsileondrano	240
	TOTAL	1.852
5 °	Ambohibary-Nord	206
	Ankeniheny	196
	Madiolahatra	193
	Vatovory	390
	TOTAL	985
6 °	Ampany	966
	Ambohinaivo	45
	Antanamahalana	314
	Ankorombe	567
	TOTAL	1.892
	TOTAL GÉNÉRAL	12.964

AMBALAVAO

Quartiers	Hameaux	Population
Ambohitsoa	Ambohitsoa	250
	Ambalamafana	85
	Bepapango	33
	Ikita	31
	TOTAL	399
Maroparaky	Anaramboay	231
	Angodongodona	148
	Andohasakalava	179
	Tomanga	193
	Teteza	150
	Ambalalova	171
	TOTAL	1.072

Quartiers	Hameaux	Population
Avaramanda	Avaramanda	538
	Vatofotsy	108
	Alatsinainy	94
	TOTAL	740
Andrefamanda	Andrefamanda	389
	Avaratsena	268
	Ambalasoa	121
	TOTAL	778
Ambohijafy-Est	Ambohijafy-Est	1.351
	TOTAL	1.351
Ambohijafy-Ouest	Ambohijafy-Ouest	1.192
	TOTAL	1.192
Tsaramandroso	Tsaramandroso	157
	TOTAL	157
Antsinanantsena	Antsinanantsena	340
	Antsinanamanda	575
	Ankofika	469
	TOTAL	1.384
Namongo	Namongo	127
	Tanakorery	127
	Vondrondava	106
	Anosilava	148
	Andongoza	109
	Vatotokana	150
	Ankondromalaza	71
	TOTAL	838
Vinany	Fonenantsoa	132
	Ampiafana	117
	Soamanandray	102
	Ambalamanakavana	81
	Antsahakely	95
	Vinany	135
	Soatanana-Sud	194
	Tsaranoro	97
	Mitsinjony	76
	Soatanana-Nord	87
	Soanierana	212
	TOTAL	1.328
Teloambinifolo	Ambalamahasoa-Sud	270
	Ambalamahasoa-Nord	122
	Ambalamahavelona I	134
	Ambalamahavelona II	97
	Ambalavaokely	109
	Amparihifotsy	305
	Vondrokely	156
	Amboasary	116
	TOTAL	1.309
	TOTAL GÉNÉRAL	10.548

MANANJARY

Quartiers	Villages	Population
	I. — *Centre ville*	
Masindrano	Masindrano	1.072
	Ambodivola	102
	TOTAL	1.174
Ankadirano	Ankadirano	1.679
	TOTAL	1.679
Anosinakoho	Anosinakoho	1.587
	TOTAL	1.587
Andovosira	Andovosira	1.929
	Hôpital	115
	Village lépreux	45
	TOTAL	2.089
Tanambazaha	Tanambazaha	505
	TOTAL	505
Tanambao	Tanambao	1.026
	Ambohimahasoakely	7
	Ampasimbola	10
	Ambodikirina	20
	Ambonaramena	31
	Ambodirotra	15
	Mahafaly	81
	Antaninarenina	110
	TOTAL	1.300
	Analananjavidy	1.040
	Bourgogne	60
	TOTAL	1.100
Ampasimandrorona	Ampasimandrorona	167
	Mandaniresaka	51
	TOTAL	218
Fanjato	Fanjato	325
	Maromandia	106
	Ambodimanga	74
	Analambolo	33
	Ambalafary	23
	Ambarambamby	33
	TOTAL	594
	II. — *Suburbain*	
Tsaravary	Tsaravary	644
	Mahatsinjo	356
	Vintanana	54
	Loharanombola	17
	Ampasimbola I	54
	Ampasimbola II	235
	Ambanomby	32
	Concession Lurat	17
	TOTAL	1.409
Manakara	Manakara	578
	TOTAL	578
	TOTAL GÉNÉRAL	12.233

MANAKARA

Quartiers	Villages	Population
Vangaindrano-Kely.	Vangaindrano-Kely	1.843
	TOTAL	1.843
Manakara-ville.	Tanambe	512
	Ambodivolo	473
	TOTAL	985
Ambalafary	Ambalafary	392
	TOTAL	392
Ampasimandroro.	Ampasimandroro	119
	Lokahambo	36
	TOTAL	155
Andriana	Iriana	535
	Ambalafary-Gare	143
	Antranofotsy	164
	Camp militaire	131
	TOTAL	973
Ambokala	Ambokala	345
	TOTAL	345
Tanankidy	Tanankidy	378
	Ananjavidy	230
	TOTAL	608
Ampilao	Ampilao	697
	Merina	264
	TOTAL	961
Andranodaro	Andranodaro	397
	TOTAL	397
Tanambao	Tanambao	702
	TOTAL	702
Antranomainty.	Antranomainty	781
	Ambia	290
	Andranomanara	100
	TOTAL	1.171
Ambalakazaha.	Ambalakazaha	3.636
	Ambalavotaka	500
	Philadelphie	57
	Mitsinjoriaka	31
	TOTAL	4.224
Andranovato	Andranovato	613
	Andranofasika	221
	TOTAL	834
	TOTAL GÉNÉRAL	13.590

FARAFANGANA

Secteurs	Quartiers	Population
Secteur-Nord	Impindiny	1.479
	Morafeno	1.003
	Andranomakoko	571
	Fenoarivo	384
	TOTAL	3.437
Secteur-Centre.	Farafangana V	702
	Tanambao	531
	Fiadanana	389
	Ambalanaomby	609
	Vangaindranokely	1.158
	Ampasimanjeva	57
	TOTAL	3.446
Secteur-Sud	Mahafasa	1.167
	Anivorano	213
	Ambahibe	318
	Mahasoa	191
	Amboanio	560
	Ambatombo	242
	TOTAL	2.691
	TOTAL GÉNÉRAL	9.574

Les chapitres suivants concernent uniquement la population malgache de résidence habituelle.

Etant donnée la faiblesse numérique de la population étrangère, elle ne fera pas l'objet d'une étude particulière.

SEXE ET AGE

La répartition par sexe et groupes d'âges est la suivante :

Communes	0 à 14 ans			15 à 59 ans			60 ans et plus					
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
Ambositra	3.193	2.941	6.134	2.787	2.819	5.606	192	288	480	6.172	6.048	12.220
Ambalavao	2.380	2.419	4.799	2.365	2.573	4.938	318	361	679	5.063	5.353	10.416
Mananjary	2.743	2.516	5.259	2.568	3.079	5.647	251	303	554	5.562	5.898	11.460
Manakara	3.290	3.032	6.322	3.004	3.463	6.467	128	127	255	6.422	6.622	13.044
Farafangana	2.215	2.009	4.224	2.112	2.424	4.536	130	154	284	4.457	4.587	9.044

A l'exception d'Ambositra, ces communes ont dans l'ensemble une population à légère prédominance féminine. Cette prédominance est particulièrement sensible aux âges adultes.

Le taux de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) est en effet :

Communes	15 à 59 ans	Ensemble
Ambositra	99	102
Ambalavao	92	95
Mananjary	83	94
Manakara	87	97
Farafangana	87	97

Ce déséquilibre s'explique en partie par une plus faible mortalité féminine et aussi vraisemblablement par une émigration plus accentuée des hommes vers des centres plus importants et en particulier vers la capitale.

La proportion des moins de 15 ans est très élevée :

Ambositra : 50 p. 100 ;
Ambalavao : 46 p. 100 ;
Mananjary : 46 p. 100 :
Manakara : 48 p. 100 ;
Farafangana : 47 p. 100.

On se trouve en présence d'une population très jeune dont l'âge moyen est :

Communes	Sexe masculin	Sexe féminin
Ambositra	20 ans	22 ans
Ambalavao	23 ans	24 ans
Mananjary	22 ans	24 ans
Manakara	19 ans	20 ans
Farafangana	21 ans	23 ans

L'effectif des 15-59 ans, c'est-à-dire de la population dite active, est de 47 p. 100 pour Ambositra et Ambalavao et de 50 p. 100 pour les trois villes côtières.

AMBOSITRA — AMBALAVAO

Répartition selon le sexe et l'âge (nombres absolus).

Groupes d'âges	Ambositra			Ambalavao		
	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
0 – 4 ans	1.053	985	2.038	819	857	1.676
5 – 9 ans	1.054	955	2.009	779	798	1.577
10 – 14 ans	1.086	1.001	2.087	782	764	1.546
15 – 19 ans	836	600	1.436	476	467	943
20 – 24 ans	393	428	821	304	298	602
25 – 29 ans	316	372	688	261	340	601
30 – 34 ans	256	308	564	260	320	580
35 – 39 ans	270	346	616	262	358	620
40 – 44 ans	210	233	443	270	232	502
45 – 49 ans	204	234	438	220	226	446
50 – 54 ans	178	163	341	164	172	336
55 – 59 ans	124	135	259	148	160	308
60 – 64 ans	67	81	148	119	94	213
65 – 69 ans	52	75	127	71	90	161
70 – 74 ans	40	29	69	47	62	109
75 – 79 ans	20	46	66	39	49	88
80 ans et plus	13	57	70	42	66	108
TOTAL	6.172	6.048	12.220	5.063	5.353	10.416

Répartition selon le sexe et l'âge (pour 10.000).

Groupes d'âges	Ambositra			Ambalavao		
	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
0 – 4 ans	862	806	1.668	786	823	1.609
5 – 9 ans	862	782	1.644	748	766	1.514
10 – 14 ans	889	819	1.708	751	734	1.485
15 – 19 ans	684	491	1.175	457	448	905
20 – 24 ans	322	350	672	292	286	578
25 – 29 ans	258	305	563	251	326	577
30 – 34 ans	209	252	461	250	307	557
35 – 39 ans	221	283	504	252	344	596
40 – 44 ans	172	191	363	259	223	482
45 – 49 ans	167	191	358	211	217	428
50 – 54 ans	146	133	279	158	165	323
55 – 59 ans	101	110	211	142	154	296
60 – 64 ans	55	66	121	114	90	204
65 – 69 ans	43	61	104	68	86	154
70 – 74 ans	33	24	57	45	60	105
75 – 79 ans	16	38	54	37	47	84
80 ans et plus	11	47	58	40	63	103
TOTAL	5.051	4.949	10.000	4.861	5.139	10.000

RÉPARTITION DE LA POPULATION MALGACHE PAR CLASSES D'AGES (POUR 10.000)

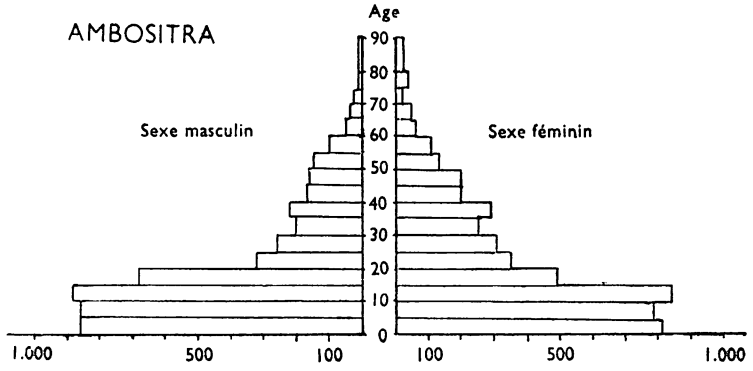

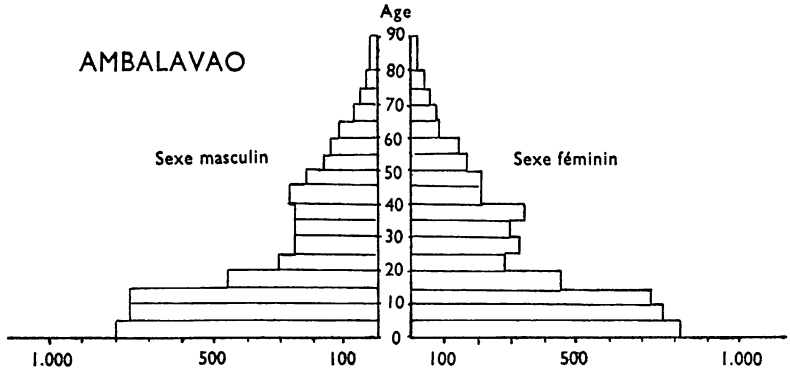

Les pyramides des âges ci-dessus, établies par groupes d'âges quinquennaux et ramenées à un effectif de 10.000 présentent les caractéristiques suivantes :

— Large base jusqu'à 15 ans puis décroissance assez brusque.

— Des irrégularités particulièrement entre 20 et 40 ans.

— Un déficit en hommes adultes élevé.

AMBOSITRA

A noter pour cette commune les anomalies suivantes :

— Base peu classique : le retrécissement de la classe d'âges 5 – 9 ans par rapport à la précédente, très faible pour le sexe féminin, est inexistant pour le sexe masculin. Cette erreur est vraisemblablement due à une sous-estimation du groupe des moins de 5 ans.

— Importance des effectifs des 10 – 20 ans et en particulier des 10 – 15 ans. Cet excédent peut s'expliquer par la présence de nombreux élèves internes dont les familles habitent hors des limites de la commune.

— Déficit d'environ 15 p. 100 de la population masculine entre 20 et 40 ans par rapport à la population féminine.

AMBALAVAO

La pyramide des âges d'Ambalavao a un aspect assez irrégulier.

— Etalement accentué jusqu'à 15 ans puis retrécissement rapide.

— Fort déficit en hommes entre 25 et 40 ans. Le taux de masculinité pour cette tranche d'âges est de 77 p. 100 ; l'émigration, souvent saisonnière, est importante ; les ressources de la région sont en effet limitées et leur développement sans commune mesure avec l'essor démographique de la population betsileo.

— Brusque accroissement des effectifs féminins entre 35 et 39 ans qui semble s'être fait au détriment de la classe d'âges suivante et serait donc dû à une erreur dans la détermination des âges, le sexe masculin présentant à ces âges une répartition normale.

RÉPARTITION DE LA POPULATION MALGACHE PAR CLASSES D'AGES (POUR 10.000)

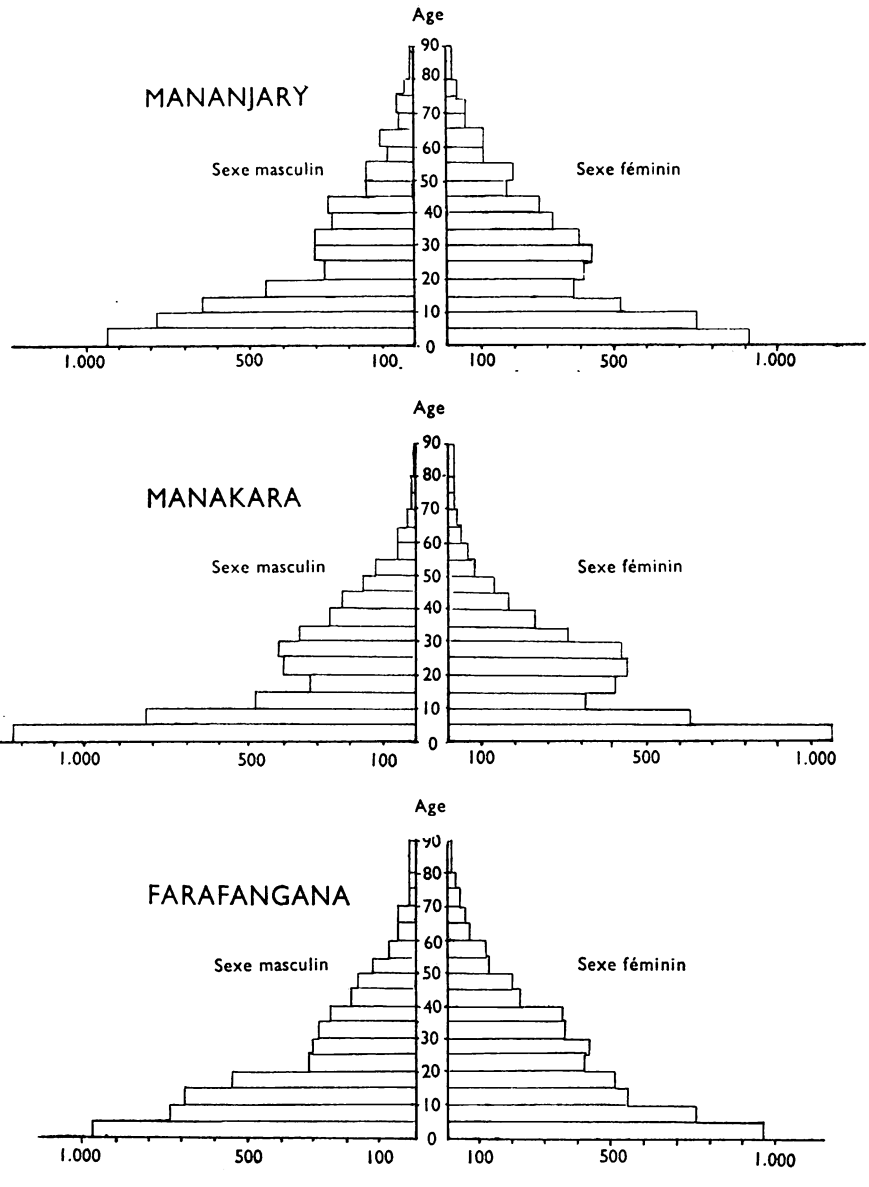

MANANJARY — MANAKARA — FARAFANGANA

Les pyramides des âges de ces trois communes présentent les caractéristiques suivantes :

— Large base mais décroissance plus ou moins rapide.

— Des irrégularités dues en partie aux erreurs provenant de la détermination des âges.

MANANJARY

La pyramide des âges offre une certaine régularité d'ensemble – à noter toutefois plusieurs anomalies :

— Importante échancrure correspondant à la classe d'âges 20 – 25 ans du sexe masculin, échancrure qui se retrouve chez les femmes mais à la classe d'âges précédente. Ce décalage étant vraisemblablement dû, par suite de la précarité de l'état civil, à la tendance habituelle qui consiste à vieillir les jeunes femmes déjà mariées ;

— Faible proportion des 20 – 30 ans, ainsi qu'un déficit élevé en hommes aux âges adultes : 83 hommes pour 100 femmes alors qu'à Manakara et Farafangana, ce rapport est de 87 hommes pour 100 femmes.

Ce déficit en adultes jeunes, et en particulier de sexe masculin, s'explique par l'activité médiocre de cette commune. Ce qui amène une partie de sa population active, soit à rechercher de travail dans un autre centre, soit à retourner à la campagne.

Ainsi, malgré une forte natalité, Mananjary voit sa population diminuer depuis 1960. Les dénombrements administratifs donnaient alors 15.600 habitants. Fin 1963, la population n'était plus que de 11.700 habitants, soit une diminution de 25 p. 100 en 3 ans et de 4 p. 100 par rapport aux chiffres du recensement.

MANAKARA

Au contraire de Mananjary, la commune de Manakara est en plein essor démographique. La pyramide des âges présente les caractéristiques suivantes :

— Importance exceptionnelle des moins de 5 ans ;

— Proportion élevée d'adultes jeunes : les « 20-30 ans » représentent 19 p. 100 de l'ensemble alors qu'ils ne sont que 14 p. 100 à Mananjary et 15 p. 100 à Farafangana, ce qui expliquerait le nombre d'enfants de la première classe d'âges ;

— Pourcentage très faible des plus de 60 ans : 2 p. 100 seulement, alors qu'il est en moyenne de 5 p. 100 pour les autres communes.

On se trouve en présence d'une population très jeune à forte augmentation due en grande partie à une immigration importante.

En 1951, la ville ne comptait que 6.400 habitants. Au dénombrement de 1963, elle en comptait 15.700, soit par rapport aux chiffres du recensement (année précédente) une augmentation de 13 p. 100.

FARAFANGANA

La pyramide des âges de Farafangana est relativement régulière et caractérise une population plus stable. La répartition des sexes pour les plus de 15 ans (90 hommes pour 100 femmes) est d'ailleurs normale compte tenu de la plus forte mortalité masculine. Il subsiste cependant quelques anomalies :

— Classe d'âges 5-9 ans peu différente de la précédente — en supposant la mortalité infantile du même ordre de grandeur que dans les autres communes, cela indiquerait donc une baisse de la natalité ;

— Les « 10-20 ans » de sexe masculin sont beaucoup plus nombreux que ceux de sexe féminin (20 p. 100 de plus).

MANANJARY — MANAKARA — FARAFANGANA

Répartition suivant le sexe et l'âge (nombres absolus) :

Groupes d'âges	Mananjary			Manakara			Farafangana		
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
0 – 4 ans	1.111	1.051	2.162	1.589	1.534	3.123	892	861	1.753
5 – 9 ans	897	859	1.756	1.074	948	2.022	687	660	1.347
10 – 14 ans	735	606	1.341	627	550	1.177	636	488	1.124
15 – 19 ans	511	442	953	420	656	1.076	504	453	957
20 – 24 ans	310	468	778	523	706	1.229	283	378	661
25 – 29 ans	343	485	828	543	682	1.225	281	396	677
30 – 34 ans	342	457	799	455	468	923	269	312	581
35 – 39 ans	295	355	650	341	362	703	241	307	548
40 – 44 ans	296	318	614	291	233	524	178	194	372
45 – 49 ans	192	203	395	209	176	385	160	176	336
50 – 54 ans	191	233	424	156	105	261	123	109	232
55 – 59 ans	88	118	206	66	75	141	73	99	172
60 – 64 ans	115	131	246	64	49	113	43	56	99
65 – 69 ans	48	58	106	24	34	58	37	48	85
70 – 74 ans	49	55	104	13	18	31	17	25	42
75 – 79 ans	19	20	39	14	17	31	16	20	36
80 ans et plus	20	39	59	13	9	22	17	5	22
TOTAL	5.562	5.898	11.460	6.422	6.622	13.044	4.457	4.587	9.044

Répartition selon le sexe et l'âge (pour 10.000) :

Groupes d'âges	Mananjary			Manakara			Farafangana		
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
0 – 4 ans	969	917	1.886	1.218	1.176	2.394	986	952	1.938
5 – 9 ans	783	750	1.533	823	727	1.550	759	730	1.489
10 – 14 ans	641	529	1.170	481	421	902	703	539	1.242
15 – 19 ans	446	386	832	322	503	825	557	501	1.058
20 – 24 ans	271	408	679	401	541	942	313	418	731
25 – 29 ans	299	423	722	416	523	939	311	438	749
30 – 34 ans	298	399	697	349	359	708	297	345	642
35 – 39 ans	257	310	567	261	278	539	266	340	606
40 – 44 ans	258	278	536	223	179	402	197	214	411
45 – 49 ans	168	177	345	160	135	295	177	195	372
50 – 54 ans	167	203	370	120	80	200	136	120	256
55 – 59 ans	77	103	180	51	57	108	81	109	190
60 – 64 ans	100	114	214	49	38	87	48	62	110
65 – 69 ans	42	51	93	18	26	44	41	53	94
70 – 74 ans	43	48	91	10	14	24	19	28	47
75 – 79 ans	17	17	34	11	13	24	18	22	40
80 ans et plus	17	34	51	10	7	17	19	6	25
TOTAL	4.853	5.147	10.000	4.923	5.077	10.000	4.928	5.072	10.000

LES GROUPES ETHNIQUES

La physionomie ethnique des centres urbains de la province de Fianarantsoa diffère suivant que l'on considère les villes des Hauts-Plateaux ou celles de la côte.

— Sur les Plateaux, les Betsileo forment l'élément dominant. Les Merina, bien que sensiblement moins nombreux sont le seul autre groupement ethnique important. Betsileo et Merina représentent plus de 95 p. 100 de l'ensemble de la population résidente.

— La région côtière montre une plus grande diversité de peuplement — C'est un milieu d'aspect relativement uniforme mais qui, en fait, se révèle à l'étude d'une grande complexité ethnique.

AMBOSITRA — AMBALAVAO

La répartition selon les principales ethnies est la suivante :

Ethnies	Ambositra			Ambalavao			Ensemble
	Sexe		Total	Sexe		Total	
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		
Betsileo	4.174	4.042	8.216	3.668	3.861	7.529	15.745
Merina	1.759	1.836	3.595	1.125	1.251	2.376	5.971
Antandroy	14	6	20	112	107	219	239
Tanala	53	46	99	10	20	30	129
Antaimoro	9	7	16	59	43	102	118
Antaisaka	41	24	65	33	15	48	113
Betsimisaraka	40	36	76	4	11	15	91
Autres	82	51	133	52	45	97	230
TOTAL	6.172	6.048	12.220	5.063	5.353	10.416	22.636

Les Betsileo forment les 67 p. 100 de la population malgache d'Ambositra et les 72 p. 100 de celle d'Ambalavao.

La répartition par sexe donne :

103 hommes pour 100 femmes à Ambositra ;

95 hommes pour 100 femmes à Ambalavao.

Les Merina, qui représentent respectivement 29 p. 100 et 25 p. 100 de l'ensemble, ont un taux de masculinité plus faible :

96 hommes pour 100 femmes à Ambositra ;

90 hommes pour 100 femmes à Ambalavao.

Il semblerait donc qu'Ambalavao soit plus affectée par l'émigration qu'Ambositra et que dans ces deux villes, la population betsileo soit plus stable que la population merina.

COMPOSITION ETHNIQUE DE LA POPULATION MALGACHE

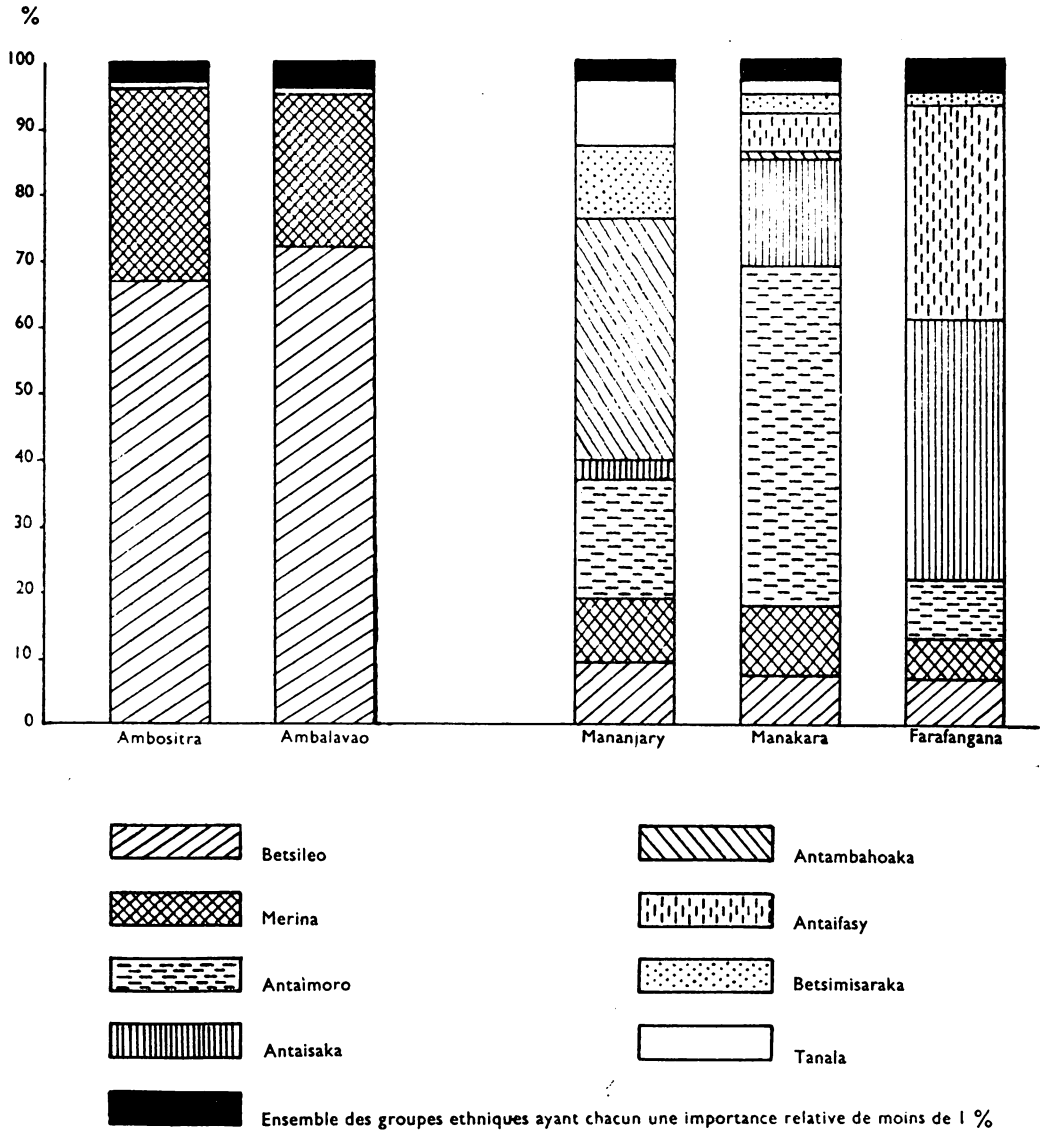

LES BETSILEO

Estimés à près de 750.000 pour l'ensemble de Madagascar, ils sont principalement localisés dans la région des Hauts-Plateaux. La province de Fianarantsoa, où ils représentent environ 40 p. 100 de la population malgache, en compte à elle seule dans les 570.000 (soit 76 p. 100 du total).

Les Betsileo anciennement appelés Besilao (les nombreux invincibles) seraient venu de l'Est vers le XV^e^ siècle sous la conduite de chefs Zafi-Rambo, apparentés aux Antaimoro. Leur progression vers l'Ouest se fit au détriment des *Vazimba*, population d'origine obscure mais vraisemblablement africaine, qui occupait primitivement la région.

Plusieurs royaumes se créèrent mais affaiblis par des guerres intestines, ils se retrouvèrent au début du XIX^e^ siècle soumis à la suzeraineté merina.

Un mouvement migratoire s'amorça. Ce fut tout d'abord dans le but d'échapper à la domination merina puis à partir de la fin du XIX^e^ siècle, les départs des Betsileo se firent plus nombreux et essentiellement à la recherche de nouvelles terres à cultiver.

L'émigration actuelle est en grande majorité saisonnière; elle a pour cause une population en forte augmentation alors que les terres cultivables sont limitées et les ressources de la région restreintes — car le Betsileo n'émigre que poussé par la nécessité, c'est en fait un paysan sédentaire. Agriculteur habile, il est profondément attaché à sa terre. Il a introduit sur les Hauts-Plateaux les techniques rizicoles, aménageant les vallées étroites en terrasses irriguées.

Les colonies betsileo d'émigration ancienne se répartissent essentiellement dans les vallées à vocation agricole du Menabe, dans le nord et l'ouest de l'Imerina, dans le bassin de la Betsiboka et dans les vallées du pays bara. Le nombre de Betsileo émigrés est de l'ordre de 150.000.

LES MERINA

Les Merina représentent de loin le groupement ethnique le plus important de l'Ile. Estimés à environ, 1.500.000, soit le 1/4 de la population malgache, ils forment les 95 p. 100 des Malgaches de la province de Tananarive.

L'origine des Merina est mal connue. Ils seraient vraisemblablement venus de la côte Est. Leur pénétration vers l'Ouest se fit d'une manière semblable à celle des Betsileo et sensiblement à la même époque.

Vers 1650, Andrianjaka, petit-fils du roi Andriamanelo, occupe la colline d'Analamanga dont il fait Tananarive (la ville des mille). Le nouveau peuple merina se compose des *Andriana* (nobles), des Hova (hommes libres) et des *Vazimba* soumis.

Au début du XVIII^e^ siècle, le royaume merina s'étend sur un rayon de 50 kilomètres environ autour de Tananarive et correspond approximativement aux sous-préfectures actuelles de Manjakandriana, Tananarive, Ambohidratrimo et Arivonimamo.

Les deux souverains : Radama I^er^ (1810-1825) et Ranavalona I^re^ (1828-1861) vont agrandir ce royaume et étendre leur suzeraineté sur la majeure partie du pays.

L'administration française, loin de freiner l'expansion merina, l'a au contraire accélérée.

Les Merina ont émigré dans toute l'Ile comme fonctionnaires et commerçants ; ils se sont installés comme colons agricoles dans la partie Ouest des Plateaux, dans la vallée de la Betsiboka, dans la région du lac Alaotra.

Agriculteurs-éleveurs, pratiquant la riziculture d'une façon développée, les Merina ont été un élément important de la mise en valeur du pays. Leur niveau d'instruction plus élevé leur a donné, du fait de leur implantation dans tous les centres urbains, une influence politique et économique certaine.

MANANJARY — MANAKARA — FARAFANGANA

La répartition selon les principales ethnies est la suivante :

Ethnies	Mananjary			Manakara			Farafangana			Ensemble
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total	
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		
Antaimoro	1.001	1.087	2.088	3.232	3.380	6.612	441	383	824	9.524
Antaisaka	178	168	346	971	1.177	2.148	1.689	1.810	3.499	5.993
Antambahoaka	1.999	2.170	4.169	63	66	129	–	–	–	4.298
Antaifasy	34	51	85	390	396	786	1.373	1.482	2.855	3.726
Merina	505	517	1.022	712	618	1.330	283	278	561	2.913
Betsileo	558	552	1.110	502	500	1.002	340	300	640	2.752
Betsimisaraka	591	659	1.250	214	191	405	76	110	186	1.841
Tanala	560	594	1.154	157	148	305	28	21	49	1.508
Zafisoro	–	–	–	–	–	–	145	115	260	260
Antandroy	44	34	78	78	55	133	22	12	34	245
Antanosy	25	21	46	36	41	77	23	11	34	157
Autres	67	45	112	67	50	117	56	47	103	332
TOTAL	5.562	5.898	11.460	6.422	6.622	13.044	4.476	4.569	9.045	33.549

Les trois villes côtières ont une population nettement plus diversifiée avec pour chacune d'elle un groupement ethnique dominant dont l'importance relative est assez faible ainsi que le montre le tableau ci-après :

Répartition en pourcentage des principales ethnies :

Ethnies	Mananjary	Manakara	Farafangana	Ensemble
Antaimoro	18	51	9	28
Antaisaka	3	16	39	18
Antambahoaka	36	1	–	13
Antaifasy	ε	6	32	11
Merina	9	10	6	9
Betsileo	10	8	7	8
Betsimisaraka	11	3	2	5
Tanala	10	2	ε	4
Autres	3	3	5	4
TOTAL	100	100	100	100

Seule Manakara, avec 51 p. 100 d'Antaimoro, présente une certaine homogénéité de peuplement.

A Farafangana, Antaisaka et Antaifasy sont à peu près également représentés et forment les 71 p. 100 de la population malgache. A Mananjary, les Antambahoaka, qui sont l'ethnie dominante, ne regroupent que 36 p. 100 des résidents.

A noter dans les trois villes l'importance des groupements merina et betsileo.

Les peuples du Sud-Est présentent les caractéristiques suivantes :

— Une diversité de provenance qui explique la multiplicité des groupes ethniques, eux-mêmes subdivisés en tribus et clans ;

— Une origine généralement arabe des ex-castes nobles ;

— Une forte habitude d'émigration qui a été plus ou moins freinée par la mise en valeur de la région et en particulier par le développement de la culture du café.

Un bref aperçu de l'histoire et du genre de vie des principales ethnies rencontrées dans les communes est donné ci-après :

LES ANTAIMORO

Le pays antaimoro forme le long de la côte Est une bande d'environ 150 kilomètres sur 40 kilomètres et correspond à peu près aux sous-préfectures de Manakara et Vohipeno. On possède des documents écrits sur l'origine des Antaimoro : Les *sora-be* (littéralement : grande écriture), héritage reçu de leurs ancêtres venus de la Mecque au XIII^e^ ou XIV^e^ siècle.

Les Antaimoro s'organisèrent en royaumes mais affaiblis par la multiplication des rois, par les luttes fratricides et avec d'autres tribus, ils se retrouvèrent au début du XIX^e^ siècle sous la domination merina.

La société antaimoro se divise encore actuellement en castes :

— Les Anteoni ou nobles, descendants du sultan Ramakararo qui est à l'origine de l'histoire taimoro proprement dite ;

— Les Antalaotra ou devins qui ont pour ancêtres les divers compagnons de Ramakararo ;

— Les Ampanabaka, nom récent donné à la grande masse de la population roturière qui rassemble des Malgaches d'origines diverses, certains vivant dans le pays avant l'arrivée des « Arabes », d'autres venus par la suite ;

— Les Andevo, descendants des anciens esclaves ou des prisonniers de guerre ;

— Les Antevolo qui sont de véritables intouchables habitant encore dans des villages isolés.

Les Antaimoro étaient parmi les tribus malgaches ceux qui s'expatriaient le plus volontiers, mais depuis une vingtaine d'années, c'est-à-dire depuis le début de la mise en valeur de la région, ce phénomène de migrations a considérablement décru.

Ce sont maintenant des agriculteurs qui cultivent le riz, font un peu d'élevage, entretiennent des plantations de café. Ils fournissent aussi une main-d'œuvre aux concessionnaires installés dans leur région.

LES ANTAISAKA

Estimés à environ 350.000, ils sont le plus important des peuples du Sud-Est, et occupent essentiellement la sous-préfecture de Vangaindrano et la partie Sud de celle de Farafangana.

Le peuple antaisaka que la tradition fait descendre d'un prince sakalava (Antaisaka serait l'abréviation d'Antaisakalava : ceux du pays sakalava) s'est formé dans la basse vallée de la Mananara. Il s'étendit ensuite dans la région de Farafangana et de Vangaindrano puis vers le Sud. L'occupation merina amena un certain nombre de départs mais ce fut surtout à partir de la fin du XIX^e^ siècle que l'émigration s'intensifia. L'introduction de la culture du café en pays antaisaka vers 1930 fit baisser le nombre des émigrants mais il demeura cependant toujours élevé. On évalue à près de 40 p. 100 les Antaisaka vivant en émigration.

Les Antaisaka sont en forte expansion démographique. Il en résulte un excès de population par rapport aux ressources qui explique cette habitude de migration — une autre cause d'ordre social intervient aussi : c'est l'importance des cérémonies funéraires qui nécessitent de l'argent et des bœufs pour les sacrifices rituels. Or, d'une part, le salariat n'est honorable qu'en dehors du pays et d'autre part, la côte Est avec ses marécages et son climat humide ne se prête guère à l'élevage du bétail.

L'émigration actuelle a donc fréquemment un caractère temporaire et en moyenne 2 partants sur 3 reviennent au pays.

Comme les Antaimoro, les Antaisaka vivent de la culture du riz, de leurs plantations de café et dans une certaine mesure de l'élevage.

LES ANTAMBAHOAKA

Les Antambahoaka sont un petit peuple que la tradition fait descendre de Raminia (ancêtre également des chefs antanosy) venu d'Arabie vers le XIVe siècle. Il existe un dialecte antambahoaka ancien composé en grande partie de mots arabes. Actuellement la langue parlée n'est plus l'arabe mais un dialecte proche du betsimisaraka du Sud.

Comme les Antaimoro, les Antambahoaka ont possédé des textes (*sora-be*) en écriture arabe.

Guère plus de 20.000 (dont 14.500 dans la sous-préfecture de Mananjary et 4.000 dans celle de Mahanoro), ils émigrent peu. Ils cultivent le riz et le manioc et pratiquent la pêche au bord de l'eau à l'aide de grands filets.

La polygamie qui, autrefois, était très répandue, tend à disparaître. Les divorces sont par contre extrêmement fréquents.

LES ANTAIFASY

D'origine africaine, les Antaifasy (ceux du sable) auraient le même ancêtre que les Sakalava et par conséquent que les Antaisaka.

Estimés à environ 40.000, ils sont installés principalement dans la zone côtière des sous-préfectures de Farafangana et de Vohipeno ainsi que dans les basses vallées de la Manampatrana et de la Manambato. Leur histoire est d'ailleurs marquée par les nombreuses luttes avec les autres occupants de la région et en particulier avec les Zafisoro pour la possession des terres cultivables de ces deux vallées. Ils ont été soumis par les Merina à partir du début du XIXe siècle.

Les Antaifasy cultivent le riz en rizières irriguées, le manioc, les patates, le taro. Ceux des villages côtiers pratiquent la pêche. Ayant bénéficié d'une meilleure scolarisation du fait de leur proximité de Farafangana, on trouve aussi de nombreux fonctionnaires parmi eux.

L'émigration, autrefois florissante, est assez restreinte et a généralement un caractère temporaire.

ÉTAT MATRIMONIAL

La répartition des 15 ans et plus selon l'état matrimonial est donnée par le tableau suivant :

Situation matrimoniale	Ambositra		Ambalavao		Mananjary		Manakara		Farafangana	
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
Sexe masculin :										
Célibataires	1.345	45	828	31	883	31	608	19	744	33
Mariés	1.517	51	1.743	65	1.839	65	2.401	77	1.476	66
Veufs	54	2	55	2	38	2	42	1	20	1
Divorcés	63	2	57	2	59	2	81	3	2	ε
TOTAL	2.979	100	2.683	100	2.819	100	3.132	100	2.242	100
Sexe féminin :										
Célibataires	944	30	567	19	964	28	505	14	784	30
Mariées	1.582	51	1.755	60	1.810	54	2.351	66	1.418	55
Veuves	430	14	415	14	349	10	266	7	332	13
Divorcées	151	5	197	7	259	8	468	13	44	2
TOTAL	3.107	100	2.934	100	3.382	100	3.590	100	2.578	100
Ensemble :										
Célibataires	2.289	38	1.395	25	1.847	30	1.113	16	1.528	32
Mariés	3.099	51	3.498	62	3.649	59	4.752	71	2.894	60
Veufs	484	8	470	8	387	6	308	5	352	7
Divorcés	214	3	254	5	318	5	549	8	46	1
TOTAL	6.086	100	5.617	100	6.201	100	6.722	100	4.820	100

AMBOSITRA — AMBALAVAO — MANANJARY — FARAFANGANA

Pour ces communes on constate :

— Une forte proportion de célibataires des deux sexes ; les célibataires hommes étant environ un tiers plus nombreux que les célibataires femmes pour les deux villes des Plateaux alors que les chiffres s'équilibrent pour les deux autres villes.

Cette importance des célibataires est due en grande partie à la rareté des mariages précoces. C'est ainsi qu'entre 20 et 25 ans, environ la moitié des hommes et le tiers des femmes ne sont pas encore mariés.

— Un nombre de veuves très élevé qui s'explique par la différence d'âge au mariage, la plus grande longévité des femmes et le fait qu'elles se remarient plus difficilement que les hommes.

MANAKARA

Cette commune qui se caractérise par une population très jeune (*cf.* chapitre sexe et âge) a au contraire :

— Une faible proportion de célibataires. Entre 15 et 19 ans, 20 p. 100 des hommes et 60 p. 100 des femmes sont déjà mariés ou l'ont été ;

— Un nombre de veuves nettement plus faible ;

— Une mobilité conjugale élevée. Les unions plus précoces que dans les autres communes sont aussi beaucoup moins stables. Parmi les femmes de 20 à 24 ans, 10 p. 100 sont déjà divorcées et à partir de 45 ans, la proportion dépasse 20 p. 100. On ne possède toutefois aucun renseignement sur le nombre moyen de mariages contractés.

AMBOSITRA : ÉTAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE

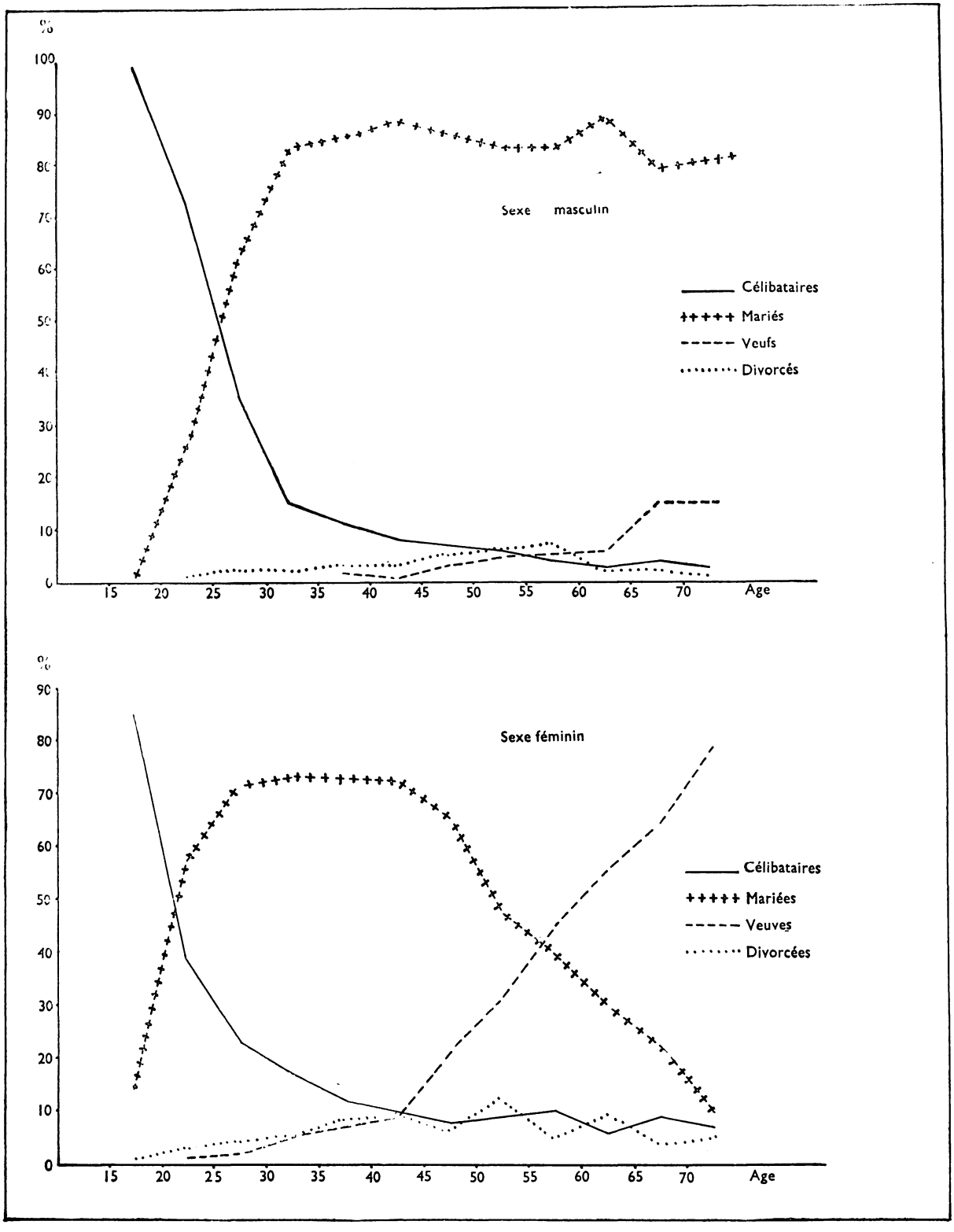

L'état matrimonial dépendant étroitement de l'âge, on trouvera ci-après, pour chaque commune, un tableau donnant la répartition en pourcentage de la situation matrimoniale des recensés par groupes d'âges quinquennaux.

Les courbes correspondantes ainsi que les pyramides donnent une illustration de cette répartition.

AMBOSITRA

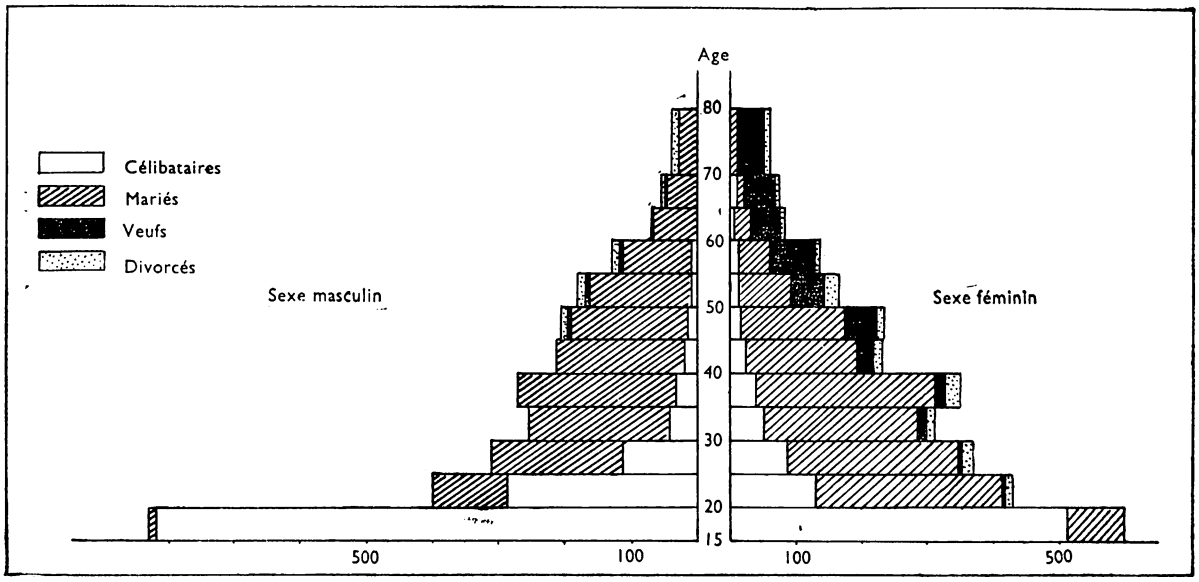

La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante :

GROUPES D'AGES	SEXE MASCULIN					SEXE FÉMININ				
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	TOTAL	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	TOTAL
15 - 19 ans	99	1	–	–	100	85	14	ε	1	100
20 - 24 ans	73	26	ε	1	100	39	57	1	3	100
25 - 29 ans	36	62	ε	2	100	23	71	2	4	100
30 - 34 ans	15	83	ε	2	100	17	73	5	5	100
35 - 39 ans	10	85	2	3	100	12	73	7	8	100
40 - 44 ans	8	88	1	3	100	10	72	9	9	100
45 - 49 ans	7	85	3	5	100	8	65	21	6	100
50 - 54 ans	6	83	5	6	100	9	48	31	12	100
55 - 59 ans	4	84	5	7	100	10	40	45	5	100
60 - 64 ans	3	89	6	2	100	6	30	55	9	100
65 - 69 ans	4	79	15	2	100	9	23	64	4	100
70 ans et plus	3	81	15	1	100	7	10	78	5	100
ENSEMBLE	45	51	2	2	100	30	51	14	5	100

A noter la faible proportion de mariés. Parmi la population de 15 ans et plus, 1 personne sur 2 seulement déclarant l'être.

A partir de 30 ans, le pourcentage de mariés de sexe masculin se stabilise aux alentours de 85 p. 100. Tandis que pour les femmes, il passe à cet âge par un maximum, pour diminuer rapidement dès 45 ans au profit des veuves.

AMBALAVAO : ÉTAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE

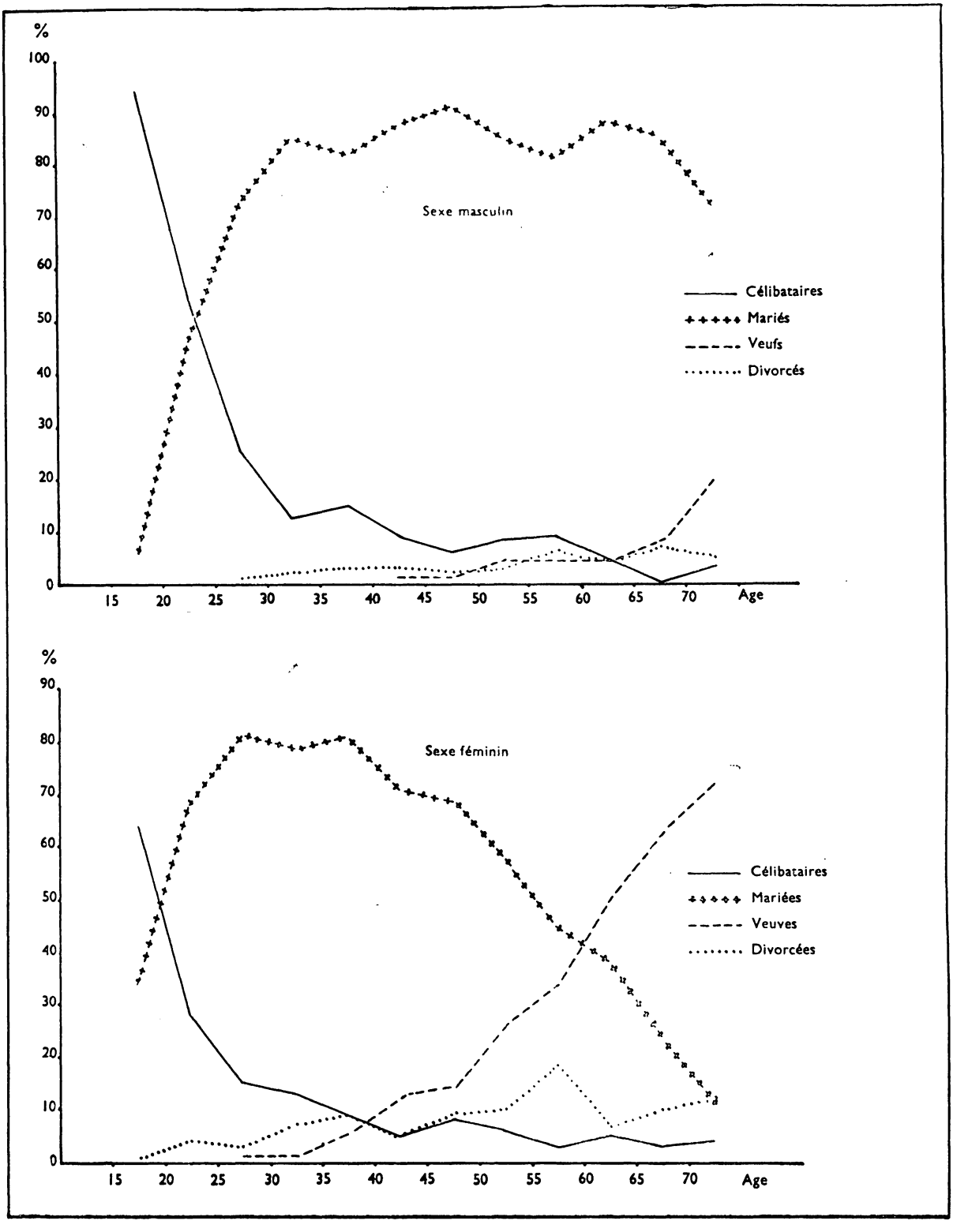

AMBALAVAO

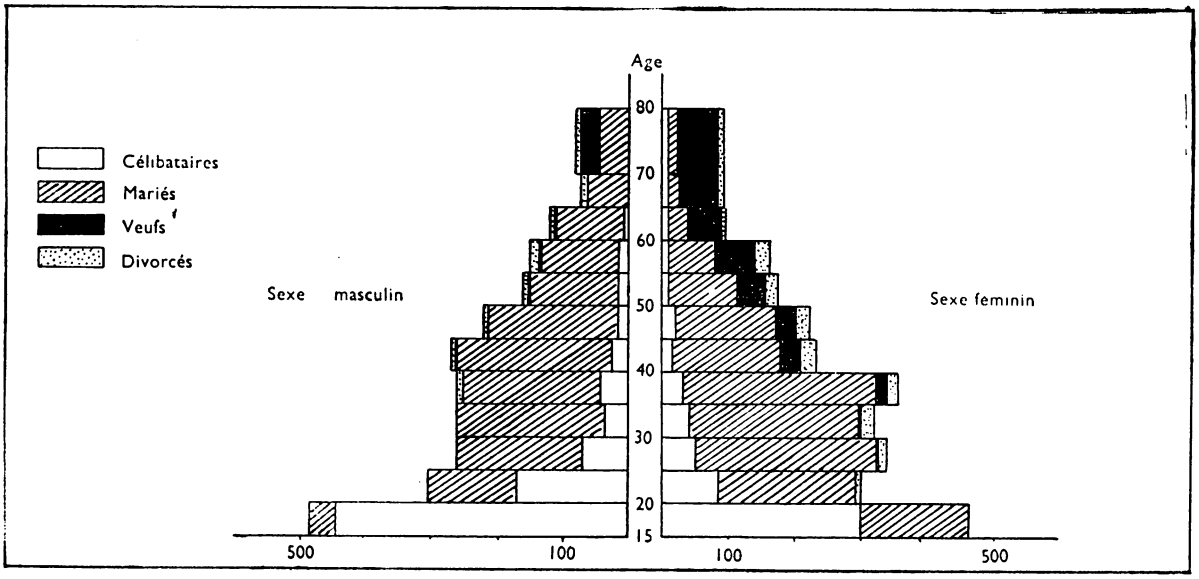

La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante :

GROUPES D'AGES	SEXE MASCULIN					SEXE FÉMININ				
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	TOTAL	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	TOTAL
15 - 19 ans	94	6	–	–	100	64	35	–	1	100
20 - 24 ans	55	45	ε	ε	100	28	68	–	4	100
25 - 29 ans	26	73	–	1	100	15	81	1	3	100
30 - 34 ans	13	85	–	2	100	13	79	1	7	100
35 - 39 ans	15	82	ε	3	100	9	81	5	5	100
40 - 44 ans	9	87	1	3	100	5	71	12	12	100
45 - 49 ans	6	91	1	2	100	8	69	14	9	100
50 - 54 ans	8	85	4	3	100	6	58	26	10	100
55 - 59 ans	9	81	4	6	100	3	45	34	18	100
60 - 64 ans	4	88	4	4	100	5	38	50	7	100
65 - 69 ans	–	85	8	7	100	3	24	63	10	100
70 ans et plus	3	72	20	5	100	4	12	72	12	100
ENSEMBLE	31	65	2	2	100	19	60	14	7	100

La proportion des mariés est à Ambalavao de 10 p. 100 supérieure à celle d'Ambositra.

Les mariages y sont en effet un peu plus précoces. Entre 15 et 30 ans 35 p. 100 des hommes sont mariés ou l'ont été et 61 p. 100 des femmes contre respectivement 21 p. 100 et 46 p. 100 à Ambositra.

A partir de 30 ans on retrouve pour les hommes une moyenne de 85 p. 100 de mariés, tandis que le nombre des femmes mariées passe par un maximum de 80 p. 100 entre 25 et 40 ans pour décroître rapidement.

MANANJARY : ÉTAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE

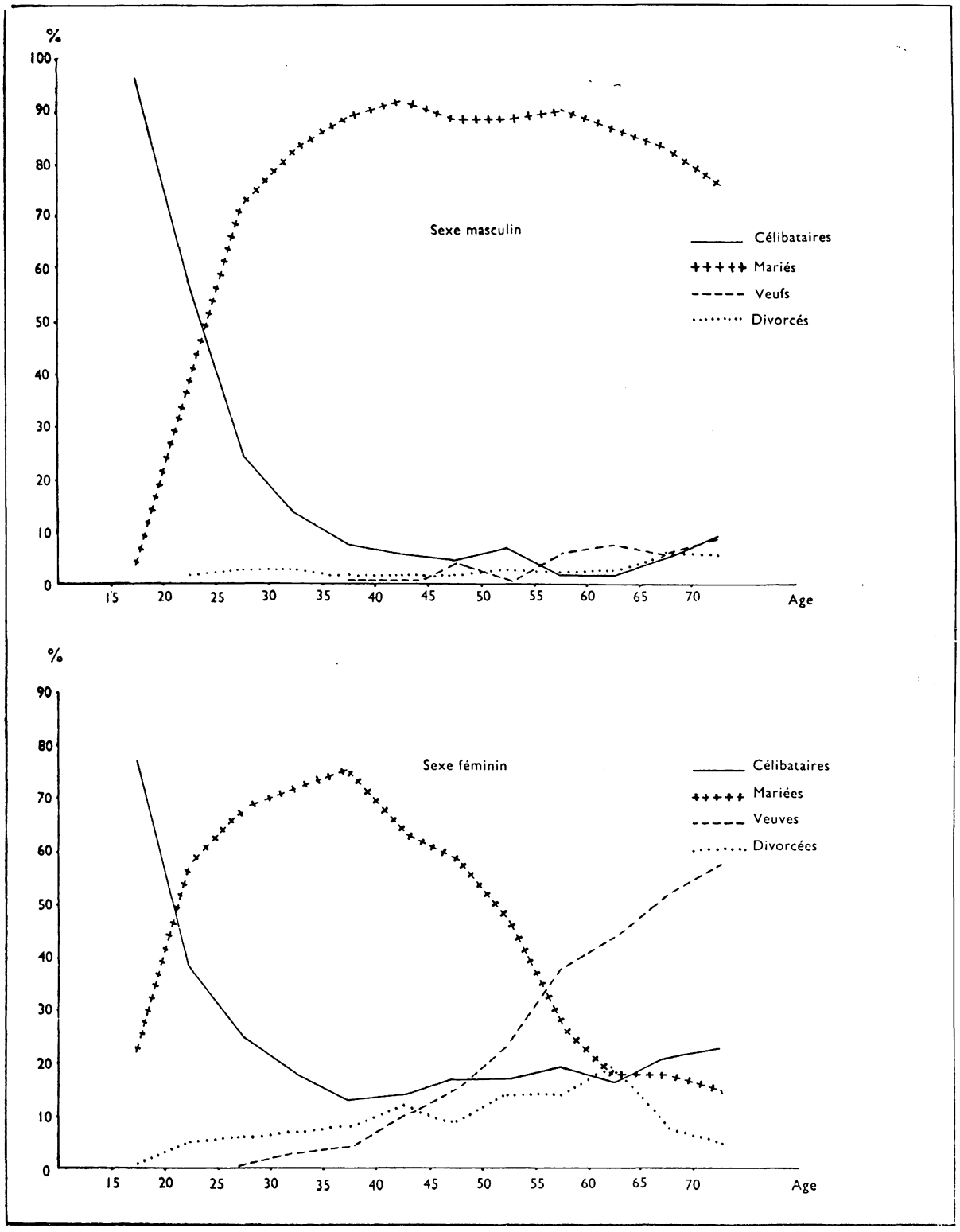

MANANJARY

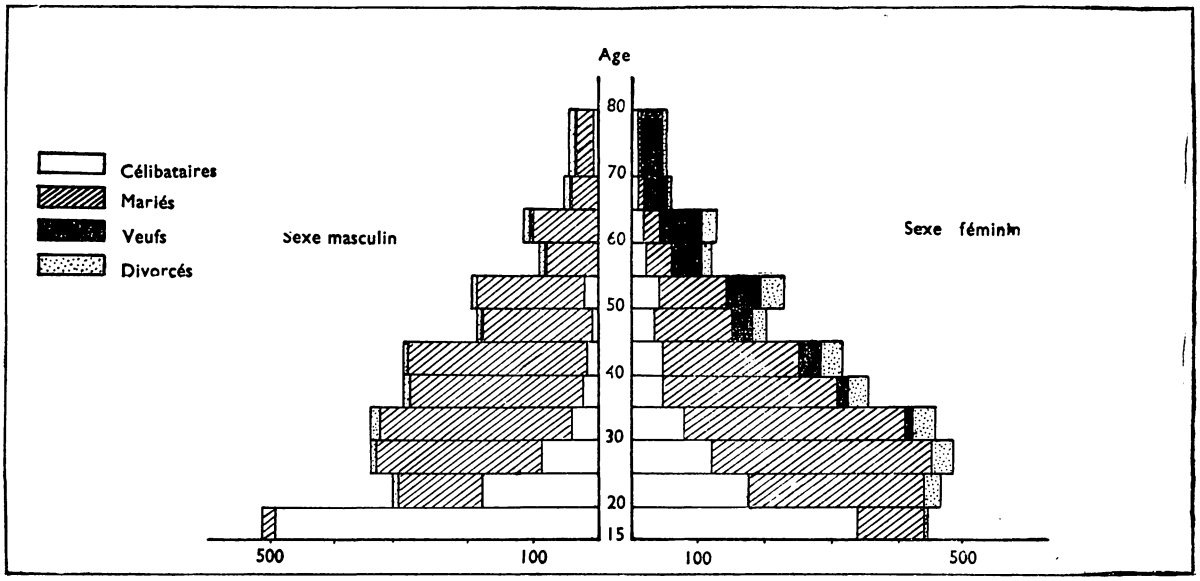

La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante :

GROUPES D'AGES	SEXE MASCULIN					SEXE FÉMININ				
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	TOTAL	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	TOTAL
15 – 19 ans	96	4	–	ε	100	77	22	ε	1	100
20 – 24 ans	58	40	–	2	100	38	57	ε	5	100
25 – 29 ans	25	72	–	3	100	25	68	1	6	100
30 – 34 ans	14	83	ε	3	100	18	72	3	7	100
35 – 39 ans	8	89	1	2	100	13	75	4	8	100
40 – 44 ans	6	92	ε	2	100	14	64	10	12	100
45 – 49 ans	5	89	4	2	100	17	59	15	9	100
50 – 54 ans	7	89	1	3	100	17	46	23	14	100
55 – 59 ans	2	90	6	2	100	19	29	38	14	100
60 – 64 ans	2	87	8	3	100	16	18	47	19	100
65 – 69 ans	5	83	6	6	100	21	19	52	8	100
70 ans et plus	9	76	9	6	100	23	15	57	5	100
ENSEMBLE	31	65	2	2	100	28	54	10	8	100

La répartition selon l'état matrimonial des 15 ans et plus de sexe masculin est très semblable à celle trouvée pour Ambalavao avec toutefois une proportion plus faible de mariés parmi les moins de 35 ans. Ceux-ci représentent par contre près de 90 p. 100 des effectifs des autres groupes d'âges.

En ce qui concerne le sexe féminin, on constate un pourcentage élevé de célibataires à tout âge. Avec 120 femmes pour 100 hommes, le déséquilibre numérique entre les deux sexes est en effet particulièrement sensible à Mananjary et à cela s'ajoute, comme pour les autres communes, le fait qu'une fraction non négligeable de la population masculine demeure célibataire.

MANAKARA : ÉTAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE

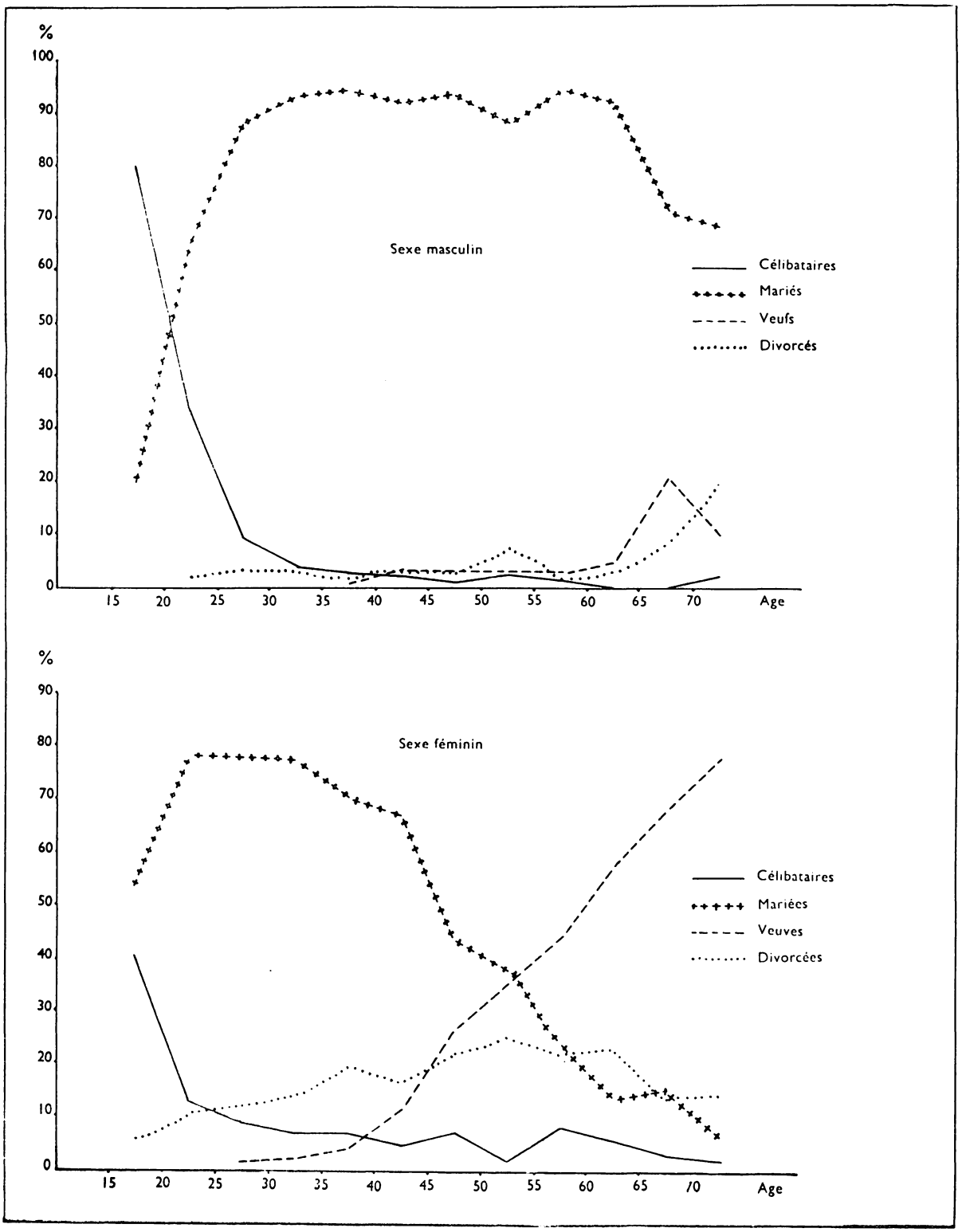

MANAKARA

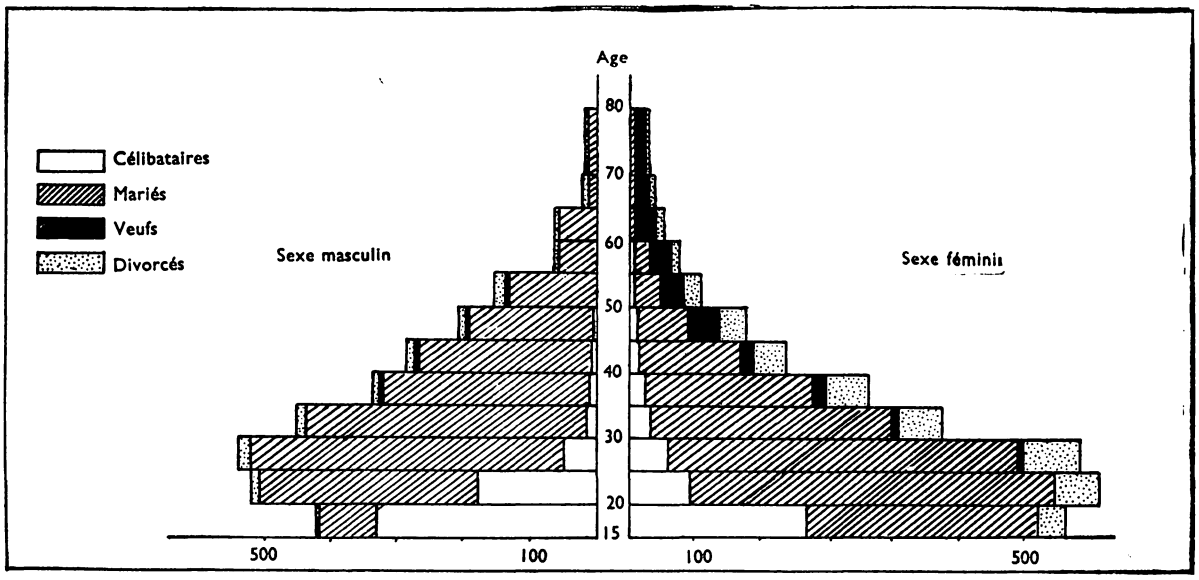

La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante :

GROUPES D'AGES	SEXE MASCULIN					SEXE FÉMININ				
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	TOTAL	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	TOTAL
15 - 19 ans	80	20	-	ε	100	40	54	ε	6	100
20 - 24 ans	34	64	ε	2	100	13	77	ε	10	100
25 - 29 ans	9	88	ε	3	100	9	78	1	12	100
30 - 34 ans	4	93	ε	3	100	7	77	2	14	100
35 - 39 ans	3	94	1	2	100	7	70	4	19	100
40 - 44 ans	2	92	3	3	100	5	67	11	17	100
45 - 49 ans	1	93	3	3	100	7	44	27	22	100
50 - 54 ans	2	88	3	7	100	2	38	35	25	100
55 - 59 ans	1,5	94	3	1,5	100	8	24	44	22	100
60 - 64 ans	-	92	5	3	100	6	14	57	23	100
65 - 69 ans	-	71	21	8	100	3	15	68	14	100
70 ans et plus	2	68	10	20	100	2	7	77	14	100
ENSEMBLE	19	77	1	3	100	14	66	7	13	100

Comme on l'a indiqué précédemment, Manakara se différencie des autres communes par :

— Une nuptialité nettement plus précoce : les 2/3 des hommes et près de 90 p. 100 des femmes se marient avant 25 ans ;

— Un nombre de célibataires peu élevé : à partir de 40 ans pratiquement tous les hommes et 95 p. 100 des femmes sont mariés ou l'ont été ;

— Un veuvage assez faible du fait essentiellement de la jeunesse de cette population, les pourcentages de veuves par groupes d'âges étant du même ordre de grandeur que dans les autres communes ;

— Une proportion très élevée de divorcés. A noter qu'il y a toujours, beaucoup moins d'hommes divorcés que de femmes divorcées, celles-ci, même jeunes, se remariant plus rarement.

Bien que l'on ne possède aucun renseignement sur la fréquence des remariages, il semble qu'au moins une union sur 4 se termine par un divorce.

FARAFANGANA : ÉTAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE

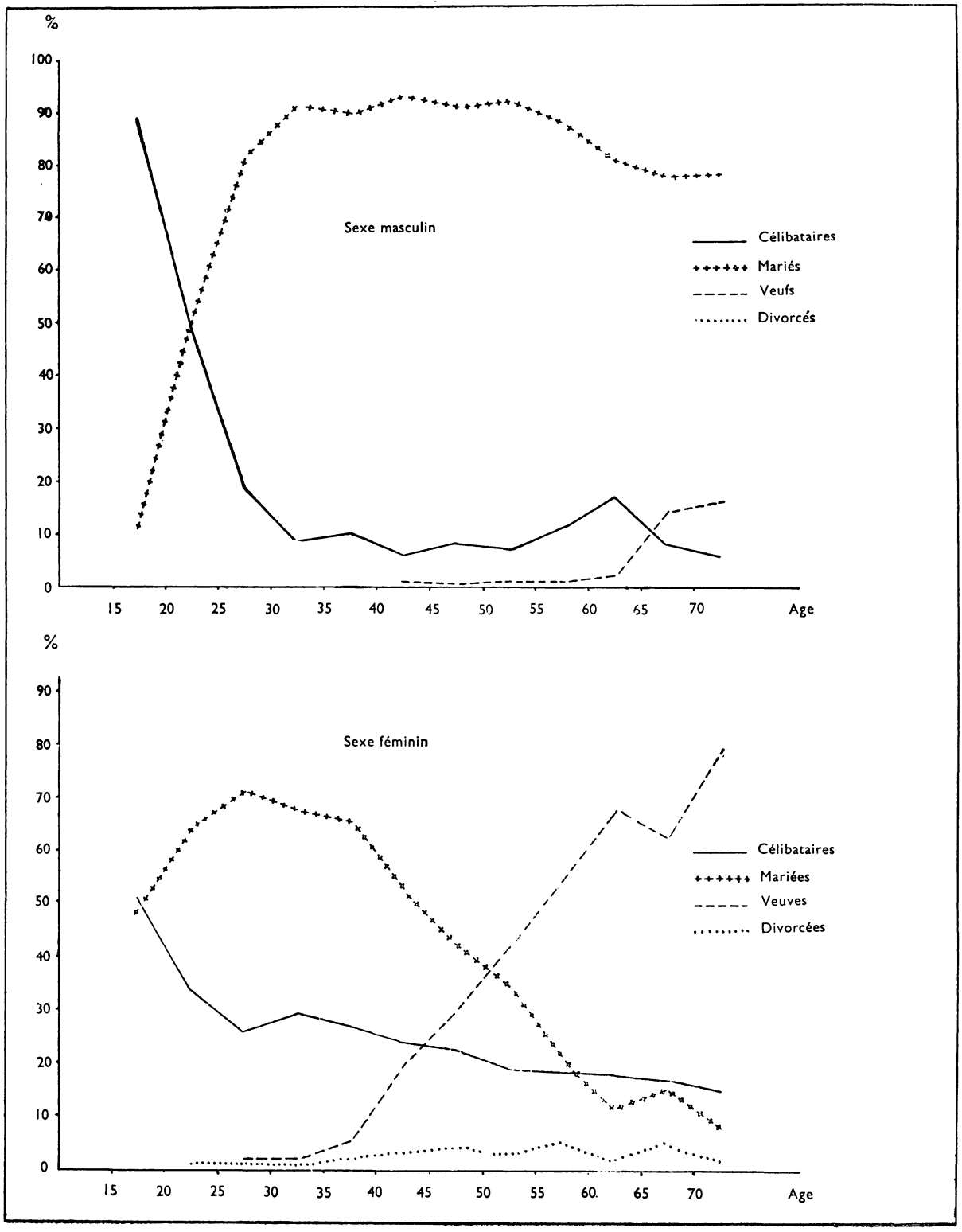

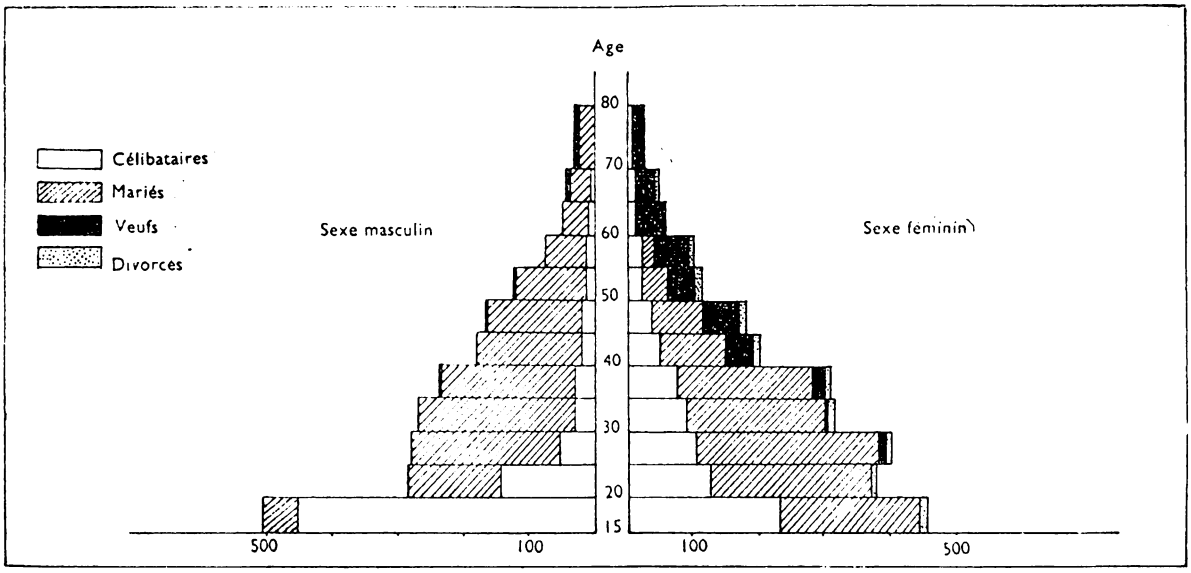

La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante :

GROUPES D'AGES	SEXE MASCULIN					SEXE FÉMININ				
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	TOTAL	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	TOTAL
15 – 19 ans	89	11	–	–	100	51	49	–	ε	100
20 – 24 ans	49	51	–	–	100	34	65	ε	1	100
25 – 29 ans	19	81	–	–	100	26	71	2	1	100
30 – 34 ans	9	91	–	–	100	29	68	2	1	100
35 – 39 ans	10	90	–	ε	100	27	66	5	2	100
40 – 44 ans	6	93	1	–	100	24	53	20	3	100
45 – 49 ans	8	91	0,5	0,5	100	23	43	30	4	100
50 – 54 ans	7	92	1	–	100	19	35	43	3	100
55 – 59 ans	11	88	1	–	100	19	21	55	5	100
60 – 64 ans	17	81	2	–	100	18	12	68	2	100
65 – 69 ans	8	78	14	–	100	17	15	63	5	100
70 ans et plus	6	78	16	–	100	14	8	76	2	100
ENSEMBLE	33	66	1	ε	100	30	55	13	2	100

Bien qu'un homme sur deux se marie avant 25 ans et une femme sur deux avant 20 ans, on trouve à Farafangana un nombre important de célibataires : Parmi les plus de 30 ans, 9 p. 100 des hommes et 24 p. 100 des femmes.

A noter le faible pourcentage de divorcés.

POURCENTAGE PAR AGE DES « NÉS » DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE LA VILLE RECENSÉE

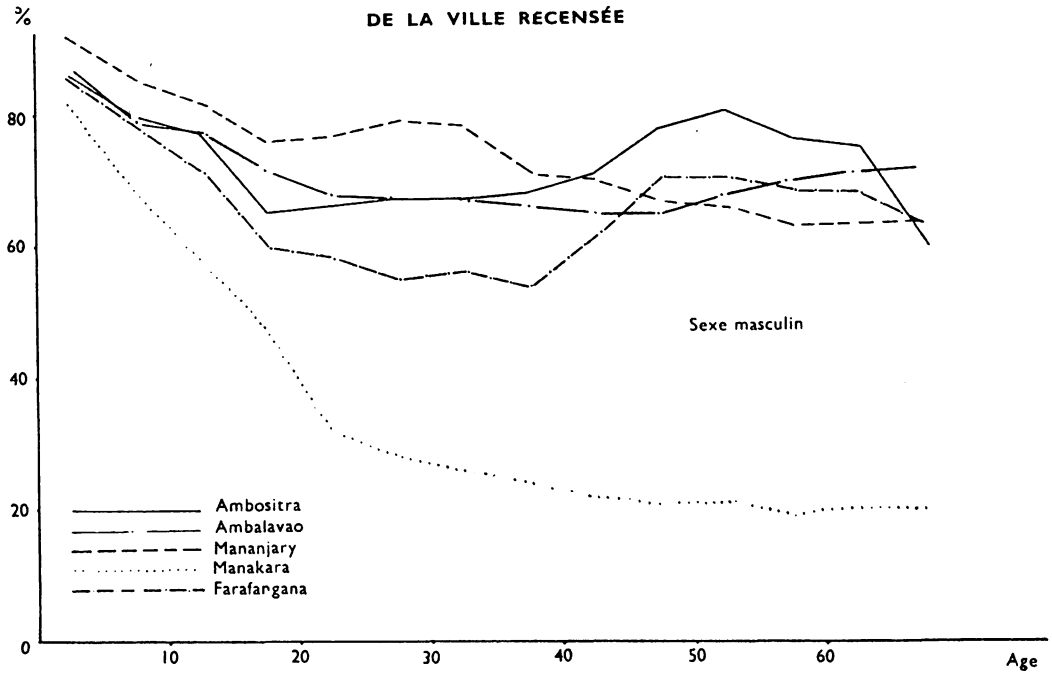

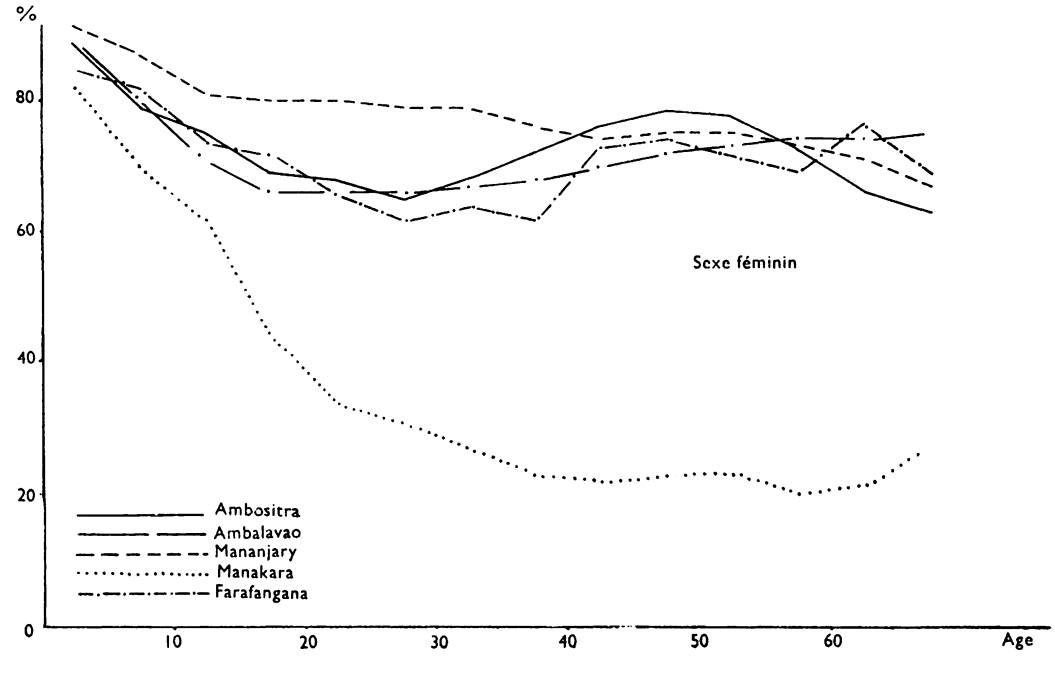

LIEU DE NAISSANCE

La population malgache de chaque commune se répartit ainsi selon le lieu de naissance :

LIEU DE NAISSANCE	Ambositra		Ambalavao		Mananjary		Manakara		Farafangana	
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
Province de Fianarantsoa :										
– Sous-préfecture de la commune recensée	9.090	74	7.801	75	9.258	81	6.504	50	6.434	71
– Sous-préfecture de Fianarantsoa.	300	2	953	9	253	2	507	4	204	2
– Autres sous-préfectures	1.362	12	713	7	1.277	11	5.027	39	1.755	20
TOTAL	10.752	88	9.467	91	10.788	94	12.038	93	8.393	93
Province de Tananarive	961	8	474	5	309	3	470	4	240	3
Province de Tuléar	191	2	385	4	134	1	273	2	223	2
Province de Tamatave	136	1	34	ε	175	2	164	1	101	1
Province de Majunga	120	1	27	ε	29	ε	58	ε	43	0,5
Province de Diégo-Suarez	53	ε	23	ε	25	ε	39	ε	44	0,5
Etranger	7	ε	6	ε	–	–	2	ε	–	–
ENSEMBLE	12.220	100	10.416	100	11.460	100	13.044	100	9.044	100

Si en moyenne pour chaque commune, 9 recensés sur 10 sont originaires de la Province de Fianarantsoa, la proportion des nés dans la sous-préfecture varie considérablement d'une ville à l'autre.

A Mananjary, une personne sur cinq n'est pas originaire de la sous-préfecture ; à Ambositra, Ambalavao et Farafangana, cette proportion est d'environ une sur quatre et elle est de une sur deux à Manakara.

L'apport extérieur est donc important, particulièrement pour cette dernière commune, mais il provient en majeure partie des sous-préfectures limitrophes.

La proportion des nés dans la sous-préfecture varie suivant l'âge ainsi que le montre le tableau suivant :

Pourcentage des nés dans la sous-préfecture de la ville recensée par groupes d'âges :

GROUPES D'AGES	Ambositra		Ambalavao		Mananjary		Manakara		Farafangana	
	Sexe		Sexe		Sexe		Sexe		Sexe	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0 – 4 ans	86	88	88	89	92	91	82	82	86	85
5 – 9 ans	80	79	79	80	86	87	69	70	79	82
10 – 14 ans	77	75	78	71	82	81	58	62	72	74
15 – 19 ans	65	69	72	66	76	80	48	44	60	72
20 – 24 ans	66	68	68	66	77	80	37	34	58	66
25 – 29 ans	67	65	67	66	79	79	28	31	55	62
30 – 34 ans	67	68	67	67	78	79	26	27	56	64
35 – 39 ans	68	72	66	68	71	76	24	23	54	62
40 – 44 ans	71	76	65	70	70	74	22	22	61	73
45 – 49 ans	78	78	65	72	67	75	21	23	70	74
50 – 54 ans	80	77	68	73	66	75	21	23	70	72
55 – 59 ans	76	72	70	74	63	73	19	20	68	69
60 – 64 ans	75	66	71	74	63	71	20	21	68	76
65 ans et plus	60	63	72	75	64	67	20	27	64	69
ENSEMBLE	74	75	75	74	80	82	50	49	69	73

Le graphique de la page 44 met en évidence ces variations.

Pour Ambositra, Ambalavao et Farafangana, les courbes représentatives des « nés dans la sous-préfecture » passent par un minimum entre 20 et 40 ans correspondant à l'afflux à ces âges de nouveaux arrivés.

Celle de Mananjary, par contre, a une allure descendante avec renflement entre 20 et 40 ans. L'immigration serait donc en nette régression ce qui confirme la tendance actuelle à la dépopulation de cette commune.

Manakara, enfin, se présente comme un centre d'attraction permanent et très accentué.

Le questionnaire utilisé retenant comme lieu de naissance des enquêtés nés à Madagascar, la sous-préfecture de naissance, la proportion des natifs de chaque commune ne peut être connue exactement.

Cependant, parmi les nés dans la sous-préfecture, ceux qui sont arrivés à l'âge de moins d'un an dans la commune et qui donc peuvent être considérés comme en étant natifs, représentent en pourcentage :

Communes	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Ambositra	88	90	89
Ambalavao	99	99	99
Mananjary	94	95	95
Manakara	90	91	91
Farafangana	90	92	91

ce qui donne comme évaluation des nés dans la commune :

Ambositra : 66 p. 100 ;
Ambalavao : 74 p. 100 ;
Mananjary : 77 p. 100 ;
Manakara : 46 p. 100 ;
Farafangana : 65 p. 100.

Si l'on ne considère que les plus de 15 ans, c'est 3 recensés sur 10 à Ambalavao et Mananjary, 4 sur 10 à Ambositra et Farafangana et 3 sur 4 à Manakara qui ne sont pas nés dans la commune.

Le nombre de personnes absentes de leur résidence habituelle à l'époque du recensement est assez faible. Celles de passage sont par contre nettement plus nombreuses. Nous avons en effet :

Résidents absents et visiteurs pour 100 résidents au total :

Commune	Résidents absents	Visiteurs
Ambositra	3	4
Ambalavao	1	4
Mananjary	2	4
Manakara	1	3
Farafangana	2	6

DEGRÉ D'INSTRUCTION

La répartition de la population malgache de 15 ans et plus selon le degré d'instruction est la suivante :

Degré d'instruction	Ambositra				Ambalavao				Mananjary				Manakara				Farafangana			
	Sexe				Sexe				Sexe				Sexe				Sexe			
	masculin		féminin		masculin		féminin		masculin		féminin		masculin		féminin		masculin		féminin	
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
Illettré	309	10	870	28	777	29	1495	51	1189	42	2371	70	1204	38	2633	73	721	32	1568	61
Sait lire et écrire	818	28	944	30	1295	49	1102	38	595	21	432	13	342	11	242	7	742	33	643	25
Primaire	1106	37	914	30	455	17	242	8	769	28	507	15	1247	40	636	18	414	19	325	12
Secondaire, primaire, supérieur	684	23	369	12	141	5	91	3	258	9	72	2	320	10	75	2	324	14	41	2
Professionnel, technique	56	2	10	ε	11	ε	4	ε	3	ε	–	–	15	1	4	ε	34	2	1	ε
Supérieur	6	ε	–	–	4	ε	–	–	5	ε	–	–	4	ε	–	–	7	ε	–	–
ENSEMBLE	2979	100	3107	100	2683	100	2934	100	2819	100	3382	100	3132	100	3590	100	2242	100	2578	100

Il ressort de ce tableau et des graphiques ci-après que :

— Le niveau d'instruction est très différent d'une commune à une autre aussi bien pour le sexe masculin que pour le sexe féminin.

— Le niveau d'instruction des femmes est toujours très nettement inférieur à celui des hommes.

— Plus le niveau d'instruction s'élève et plus l'écart entre les deux sexes augmente.

Comparativement aux autres communes, Ambositra a une population dont le niveau d'instruction est nettement plus élevé ; le nombre d'illettrés y est relativement faible et bien que ce soit le groupe primaire qui prédomine, on trouve parmi les 15 ans et plus environ un homme sur quatre, et une femme sur huit qui ont fait ou font des études secondaires.

La scolarisation est à Ambalavao sensiblement moins développée qu'à Ambositra mais reste néanmoins largement supérieure à celle existant dans les communes côtières. Les illettrés représentent en effet 40 p. 100 de la population de 15 ans et plus, contre 57 p. 100 à Mananjary et Manakara, et 47 p. 100 à Farafangana. Cependant, parmi ceux qui ont reçu une formation scolaire, 72 p. 100 ne dépassent pas le stade « sachant lire et écrire » et à peine 7 p. 100 ont fréquenté le secondaire.

A Mananjary et Manakara, la proportion d'illettrés est comme on vient de le voir très importante (en moyenne quatre hommes et sept femmes sur dix sont illettrés). Viennent ensuite les « primaires » qui représentent respectivement 48 p. 100 et 65 p. 100 de l'ensemble de ceux qui savent au moins lire et écrire.

Farafangana se différencie des deux autres villes côtières par une moindre proportion d'illettrés, mais aussi un niveau d'instruction dans l'ensemble plus faible. En effet parmi ceux qui savent au moins lire et écrire, plus d'un recensé sur deux ne dépasse pas ce degré d'instruction. Cependant, étant donné les limites assez imprécises entre « Primaire » et « sachant lire et écrire », il est possible que cette dernière catégorie d'instruction ait été gonflée au détriment des « Primaires ». Le nombre assez élevé des « secondaires » confirmerait cette hypothèse.

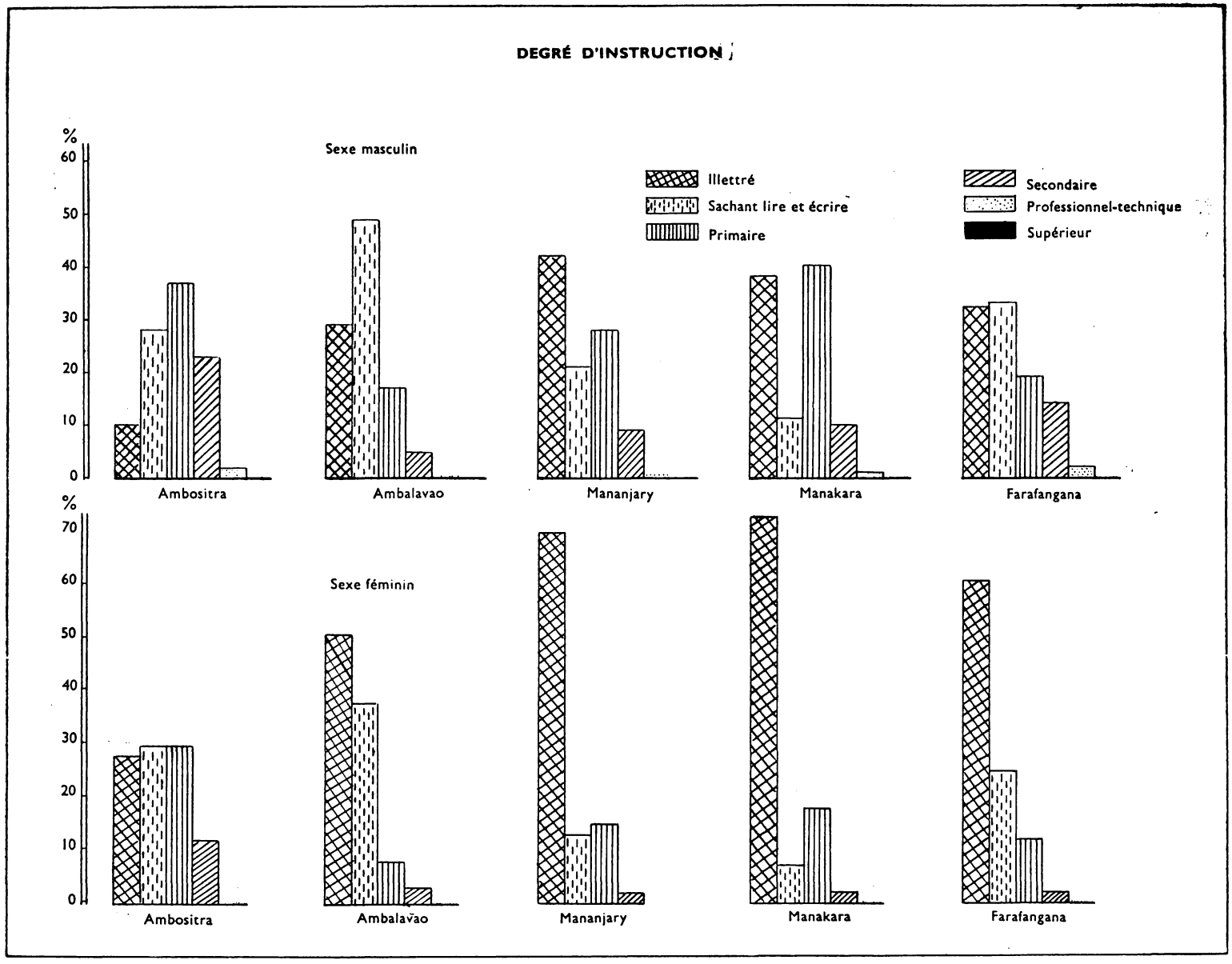
DEGRÉ D'INSTRUCTION
Sexe masculin
%
60
50
40
30
20
10
0
Illettré
Sachant lire et écrire
Primaire
Secondaire
Professionnel-technique
Supérieur
Ambositra
Ambalavao
Mananjary
Manakara
Farafangana
Sexe féminin
%
70
60
50
40
30
20
10
0
Ambositra
Ambalavao
Mananjary
Manakara
Farafangana

A. — ILLETTRÉS

Le tableau suivant donne pour chaque commune, les illettrés en nombres absolus et pour 100 de chaque groupe d'âges :

Communes	15-24 ans		25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
Ambositra :														
Sexe masculin	44	4	65	11	67	14	53	14	37	19	43	34	309	10
Sexe féminin	115	11	199	29	163	28	152	38	97	45	144	70	870	28
Ambalavao :														
Sexe masculin	116	15	131	25	164	31	124	32	130	49	112	56	777	29
Sexe féminin	215	28	311	47	319	54	249	63	182	72	219	82	1.495	51
Mananjary :														
Sexe masculin	263	32	318	46	212	36	185	48	119	59	92	68	1.189	42
Sexe féminin	532	58	666	71	468	69	358	82	203	82	144	84	2.371	70
Manakara :														
Sexe masculin	273	29	394	39	263	42	168	46	65	50	41	64	1.204	38
Sexe féminin	906	67	875	76	449	75	227	81	106	85	70	90	2.633	73
Farafangana :														
Sexe masculin	135	17	189	34	162	39	124	44	58	50	53	61	721	32
Sexe féminin	370	45	411	58	344	68	224	79	132	85	87	89	1.568	61

On constate bien entendu une augmentation du pourcentage d'illettrés avec l'âge. A l'exception d'Ambositra, la proportion d'illettrés reste toujours élevée même pour la classe d'âges 15-24 ans.

Nota : On a considéré comme illettrés, non seulement les personnes ne sachant ni lire ni écrire mais aussi celles qui ne savent que lire. Ces dernières représentent d'ailleurs à peine 1 p. 100 des hommes et 2 p. 100 des femmes à Ambositra et Ambalavao et environ 3 p. 100 de chaque sexe pour les villes côtières.

B. — SACHANT LIRE ET ECRIRE - PRIMAIRE

Le tableau suivant donne pour chaque commune l'ensemble des « sachant lire et écrire » et des « primaires » en nombres absolus et pour 100 de chaque groupe d'âges :

Communes	15-24 ans		25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
Ambositra :														
Sexe masculin	750	61	389	68	328	68	258	68	131	69	68	54	1.924	65
Sexe féminin	645	63	420	62	386	67	230	58	116	54	61	29	1.858	60
Ambalavao :														
Sexe masculin	581	74	369	71	350	66	242	63	126	47	82	41	1.750	66
Sexe féminin	479	63	335	47	267	45	145	36	71	28	47	18	1.344	46
Mananjary :														
Sexe masculin	433	53	316	46	336	57	170	44	72	35	37	27	1.364	49
Sexe féminin	337	37	254	27	200	30	75	17	46	18	27	15	939	28
Manakara :														
Sexe masculin	558	59	498	50	311	49	153	42	49	38	20	31	1.589	51
Sexe féminin	420	31	249	22	134	23	52	18	15	12	8	10	878	25
Farafangana :														
Sexe masculin	427	54	298	54	216	52	142	50	45	39	28	32	1.156	52
Sexe féminin	433	52	286	40	154	31	61	21	23	15	11	11	968	37

Ces deux degrés d'instruction sont très différemment représentés d'une commune à une autre (*cf.* graphique). Cependant il faut tenir compte de ce que la distinction entre les personnes ne sachant que lire et écrire et celles ayant reçu un début d'enseignement primaire est souvent assez malaisée à faire pour l'enquêteur. Aussi un regroupement de ces deux catégories est-il plus significatif.

La diminution avec l'âge de la proportion des « sachant lire et écrire » et des « Primaires » était naturellement prévisible. A noter toutefois :

— Pour Ambositra, d'une part : des pourcentages relativement constants jusqu'à la tranche d'âge 55-64 ans et d'autre part, une tendance récente à voir ces pourcentages diminuer et ceci au profit des « secondaires ».

— Pour Farafangana les pourcentages concernant les femmes jeunes et en particulier de moins de 25 ans sont voisins de ceux des hommes, alors qu'à Manakara et Mananjary, ils restent par contre toujours très inférieurs.

C. — SECONDAIRE

Le tableau suivant donne pour chaque commune les « secondaires » en nombres absolus et pour 100 de chaque classe d'âges :

Communes	15-24 ans		25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
Ambositra :														
Sexe masculin	410	33	101	18	75	16	66	17	19	10	13	10	684	23
Sexe féminin	264	26	58	9	28	5	14	4	3	1	2	1	369	12
Ambalavao :														
Sexe masculin	81	10	18	3	14	3	15	4	9	3	4	2	141	5
Sexe féminin	71	9	12	2	4	1	4	1	–	–	–	–	91	3
Mananjary :														
Sexe masculin	124	15	48	7	41	7	27	7	12	6	6	4	258	9
Sexe féminin	41	5	22	2	5	1	3	1	–	–	1	1	72	2
Manakara :														
Sexe masculin	108	11	101	10	51	8	44	12	13	10	3	5	320	10
Sexe féminin	34	2	25	2	12	2	2	1	2	2	–	–	75	2
Farafangana :														
Sexe masculin	223	28	48	9	23	5	12	4	12	10	6	7	324	14
Sexe féminin	252	3	6	1	3	1	–	–	–	–	–	–	34	2

Sont classés dans cette catégorie, tous les individus ayant reçu un enseignement du second degré (soit dans les lycées et collèges, soit dans les cours complémentaires dépendant de l'enseignement primaire) qu'ils aient ou non parcouru le cycle complet de cet enseignement.

La fréquentation actuelle des établissements du second degré est en net progrès sauf à Manakara.

A noter qu'à Ambositra, parmi les 15-24 ans, une personne sur trois du sexe masculin et plus d'une sur quatre du sexe féminin reçoivent ou ont reçu une instruction secondaire, tandis que Farafangana, avec 28 p. 100 de « secondaires » hommes (classe d'âges 15-24 ans) distance largement les deux autres villes côtières ainsi qu'Ambalavao. Toutefois le sexe féminin ne suit que de très loin cette évolution.

D. — PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE

L'enseignement professionnel et technique est très limité. Il est suivi ou a été suivi seulement par 1 p. 100 des 15 ans et plus à Ambositra et Farafangana, et à peine une vingtaine de personnes pour les autres communes.

E. — SUPÉRIEUR

Pour mémoire. On trouve en effet quatre Malgaches se déclarant de ce niveau d'instruction à Ambalavao et Manakara, cinq à Mananjary, six à Ambositra et sept à Farafangana.

NATALITÉ – FÉCONDITÉ

Les questionnaires utilisés permettent de connaître le nombre d'enfants nés-vivants de chaque femme de 15 ans et plus, mais ne donnent aucune indication sur la survie de ces enfants.

Le nombre moyen d'enfants nés-vivants pour 100 femmes de chaque classe d'âges est donné par le tableau suivant.

Groupes d'âges	Ambositra	Ambalavao	Mananjary	Manakara	Farafangana
15 – 19 ans	21	47	50	69	49
20 – 24 ans	153	178	161	191	154
25 – 29 ans	290	275	300	304	283
30 – 34 ans	411	330	390	396	369
35 – 39 ans	460	402	453	471	419
40 – 44 ans	512	414	421	470	427
45 – 49 ans	504	383	410	409	466
50 – 54 ans	488	353	455	387	468
55 – 59 ans	479	314	503	420	520
60 – 64 ans	457	366	466	392	485
65 – 69 ans	473	235	472	391	359
70 ans et plus	401	330	466	420	472
ENSEMBLE	315	281	327	292	311

FÉCONDITÉ

Le nombre d'enfants nés-vivants pour 100 femmes de chaque classe d'âges donne la fécondité totale (ou descendance totale). La fécondité totale des femmes croît normalement avec l'âge jusqu'à 40-45 ans. Les diminutions et les mouvements irréguliers observés après ces âges (*cf.* graphique ci-après) sont dus soit au petit nombre de femmes ayant 45 ans et plus, soit à l'imprécision des souvenirs des femmes âgées.

D'autre part, il est possible que la mortalité des femmes de plus de 50 ans soit plus élevée pour celle ayant eu de nombreux enfants, ce qui amenerait une baisse du nombre moyen d'enfants pour les femmes survivantes.

Enfin à l'époque où ces femmes étaient en âge de procréer, le nombre de femmes mortes en couches et d'enfants morts-nés était important du fait de la fréquence des maladies vénériennes et des faibles moyens dont on disposait alors pour les soigner. Il se pourrait alors qu'il y ait aussi augmentation récente de la fécondité et c'est vraisemblablement le cas pour Manakara. Cette hypothèse ne peut toutefois pas être vérifiée, les données disponibles ne permettent pas le calcul de la fécondité actuelle. L'indice de fécondité totale retenu pour chacune des communes étudiées est le nombre moyen d'enfants nés-vivants par femme arrivant au terme de sa vie féconde, c'est-à-dire âgée de 45 à 54 ans.

On obtient :

Ambositra	5,0
Ambalavao	3,7
Mananjary	4,3
Manakara	4,0
Farafangana	4,7

Ces indices sont vraisemblablement inférieurs à la réalité pour les raisons indiquées précédemment.

FÉCONDITÉ TOTALE DES FEMMES SUIVANT L'AGE

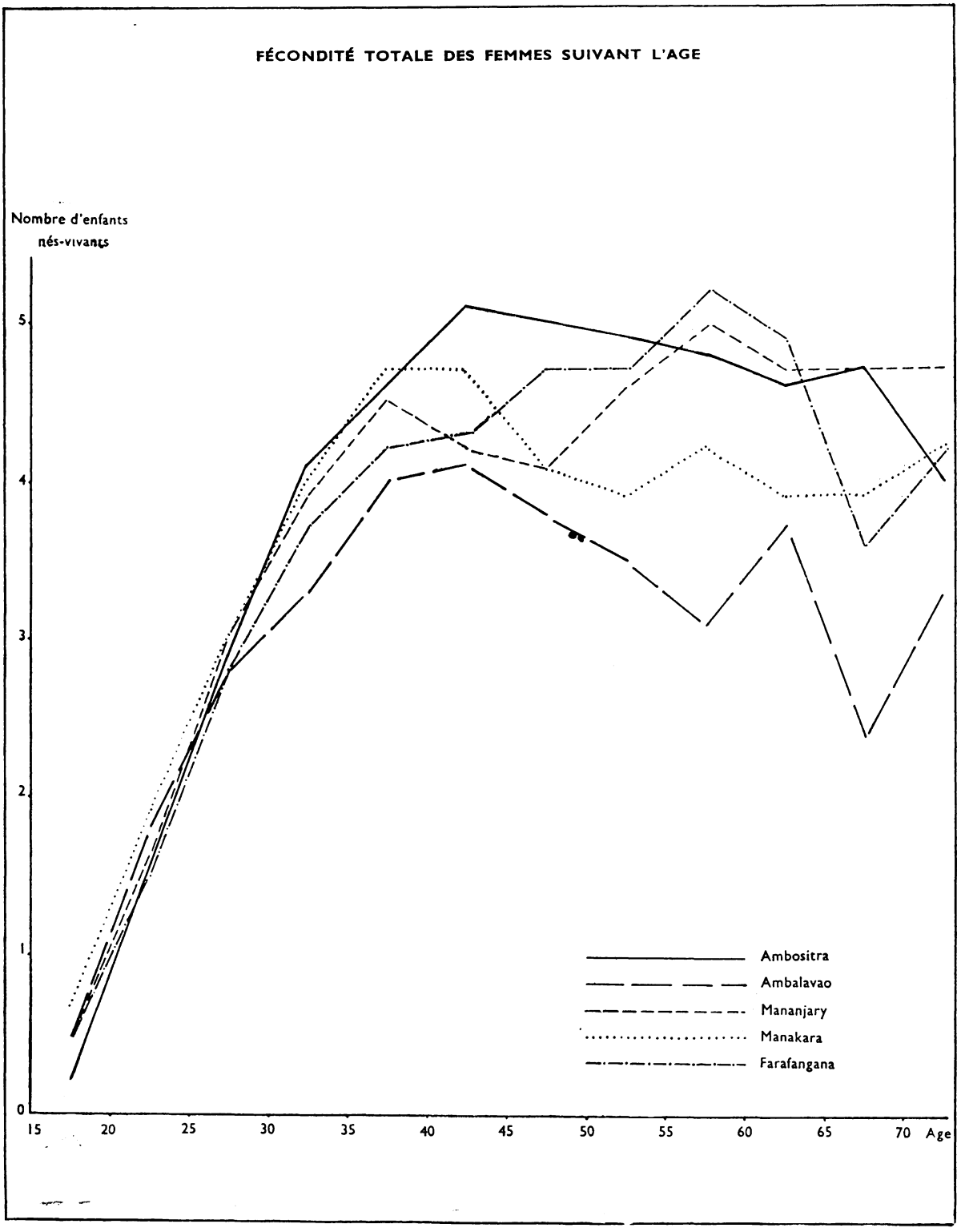

RÉPARTITION DES FEMMES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS NÉS-VIVANTS

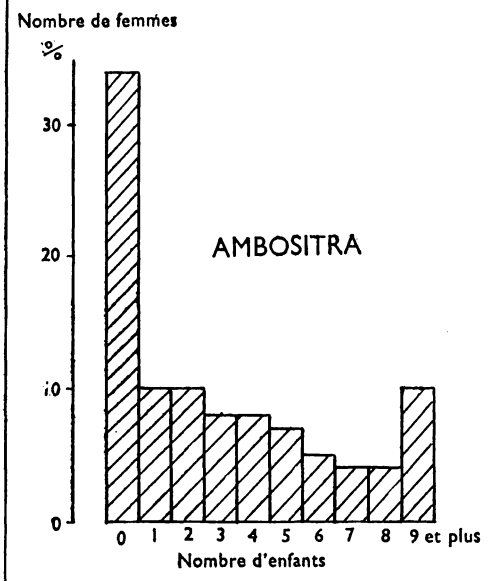

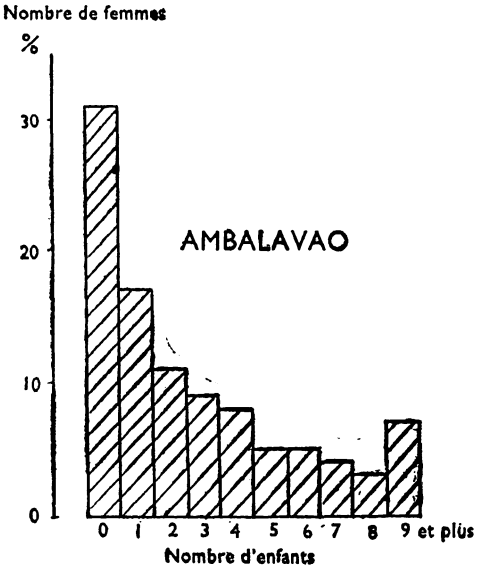

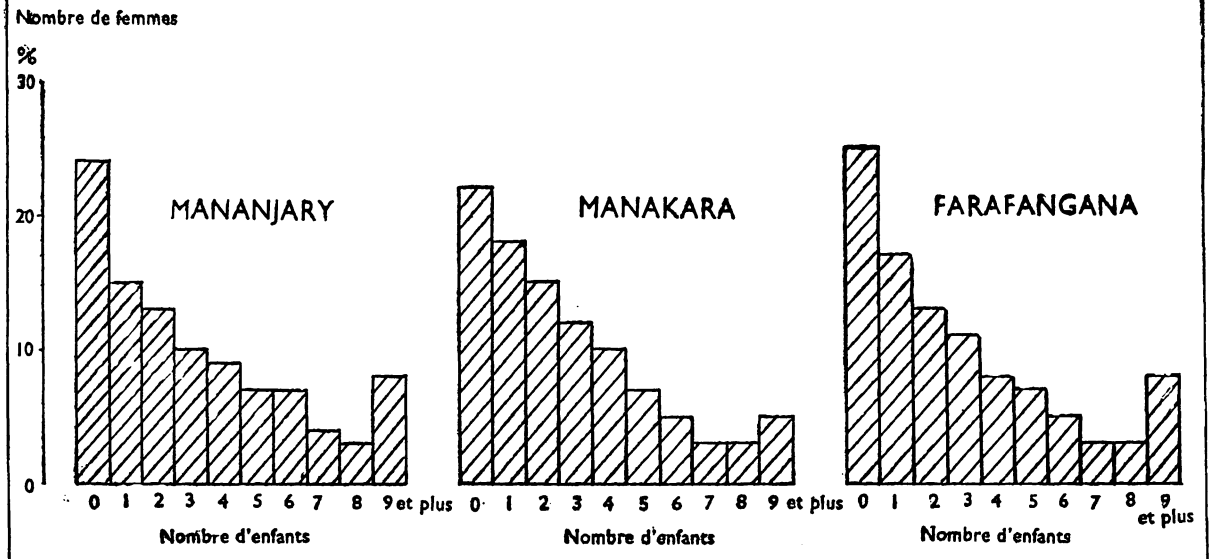

A noter le niveau de fécondité relativement bas d'Ambalavao. Il ne semble pas que l'explication puisse se trouver dans l'influence particulière d'une ethnie (la situation ethnique de la population d'Ambalavao étant très semblable à celle d'Ambositra) mais dans la forte émigration généralement temporaire des hommes (*cf.* chapitre sexes et âges).

Les indices de fécondité totale pour les principales ethnies sont les suivants :

Betsileo	4,0
Merina	5,0
Antaimoro	4,9
Antaisaka	4,3
Antambahoaka	5,1
Antaifasy	5,3

Ces indices présentent des différences assez marquées. Calculés uniquement d'après les populations des communes étudiées, ils ne donnent en fait qu'une évaluation de la fécondité en milieu urbain. En milieu rural, on trouverait vraisemblablement des chiffres plus élevés.

Il ne semble pas que le facteur géographique ait une influence profonde tout au moins pour le secteur étudié.

A noter que les Merina demeurés dans leur région d'origine ont un taux de fécondité plus élevé (moyenne trouvée pour les communes d'Antsirabe, Ambatolampy, Arivonimamo : 5,5).

La répartition des femmes de tous âges suivant le nombre d'enfants mis au monde montre que les classes les plus fournies sont celles des femmes ayant eu 1, 2 ou 3 enfants. Toutefois le pourcentage de celles n'ayant jamais eu d'enfant est de loin le plus fort.

Nous avons en effet pour 100 femmes de chaque commune :

Nombre d'enfants nés-vivants	Ambositra	Ambalavao	Mananjary	Manakara	Farafangana
0	34	31	24	22	25
1	10	17	15	18	17
2	10	11	13	15	13
3	8	9	10	12	11
4	8	8	9	10	8
5	7	5	7	7	7
6	5	5	7	5	5
7	4	4	4	3	3
8	4	3	3	3	3
9 et plus	10	7	8	5	8
TOTAL	100	100	100	100	100

Environ un tiers des femmes d'Ambositra et d'Ambalavao et près du quart de celles de Mananjary, Manakara et Farafangana n'ont jamais eu d'enfants. Ces proportions très élevées s'expliquent en partie par la rareté des mariages précoces, peu de femmes se marient avant 20 ans. Aussi ces moyennes sont en fait peu significatives et la répartition par âge donne une meilleure indication sur la stérilité.

NOMBRE DE FEMMES SANS ENFANT NÉ-VIVANT POUR 100 FEMMES DE CHAQUE AGE

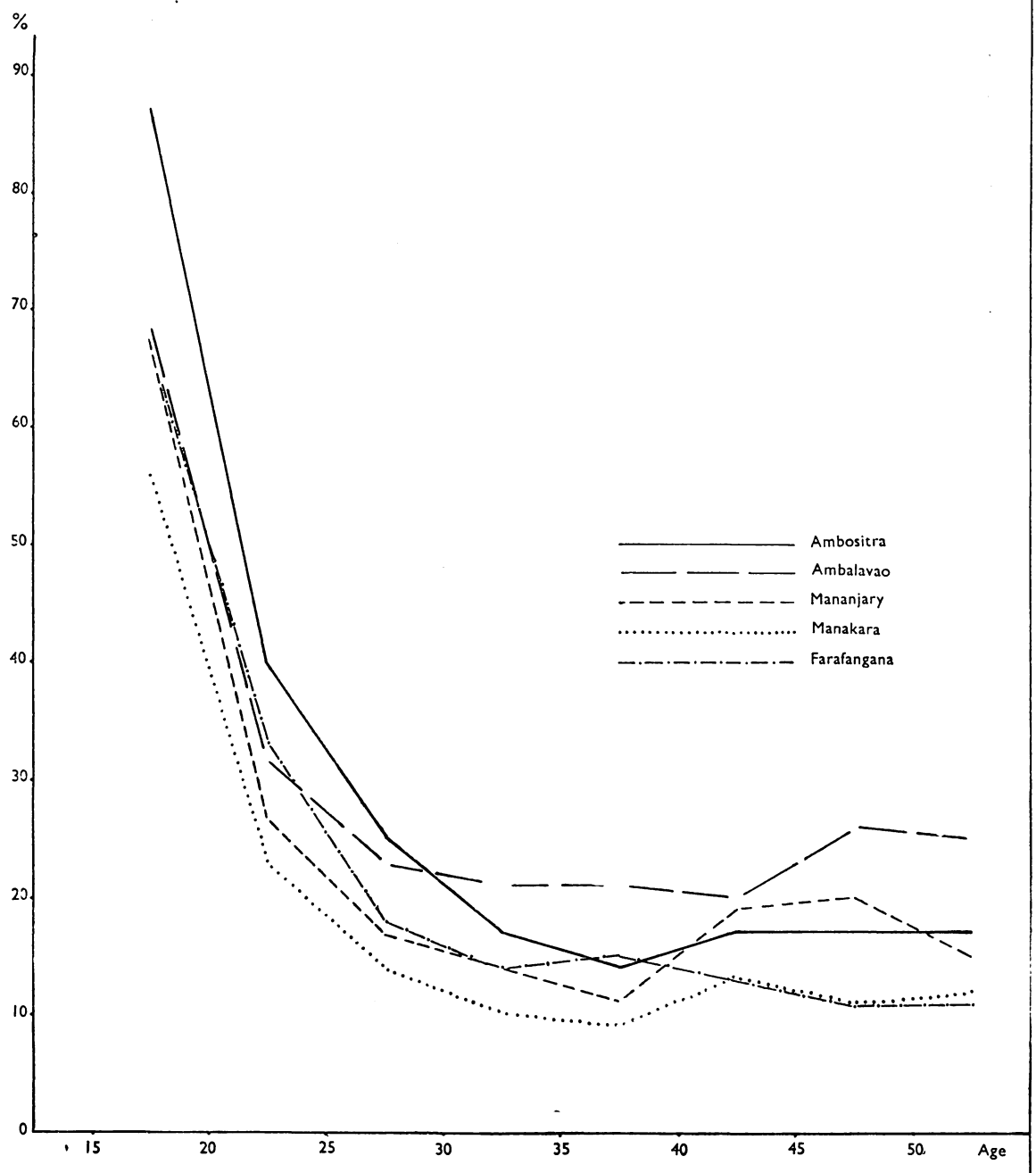

La proportion des femmes sans enfant né-vivant s'établit comme suit pour 100 femmes de chaque groupe d'âges :

Groupes d'âges	Ambositra	Ambalavao	Mananjary	Manakara	Farafangana
15 - 19 ans	87	69	68	56	67
20 - 24 ans	40	32	27	23	33
25 - 29 ans	25	23	17	14	18
30 - 34 ans	17	21	14	10	14
35 - 39 ans	14	21	11	9	15
40 - 44 ans	17	20	18	13	13
45 - 49 ans	17	26	20	11	11
50 ans et plus	17	25	15	12	11
ENSEMBLE	34	31	24	22	25

Le pourcentage de femmes définitivement stériles serait donc :

Ambositra ..... 17 p. 100
Ambalavao ..... 25 p. 100
Mananjary ..... 15 p. 100
Manakara ..... 12 p. 100
Farafangana ..... 11 p. 100

Les pourcentages de femmes sans enfant né-vivant, qui devraient aller en diminuant jusqu'à 50 ans puis se stabiliser, passent par un minimum entre 35 et 45 ans (exception faite pour Farafangana) et remontent ensuite.

Cette augmentation anormale peut avoir diverses causes :

— Faiblesse numérique des dernières classes d'âges, donnant des résultats peu significatifs ;

— Mortalité plus faible des femmes sans enfant ;

— Proportion d'oublis des naissances, surtout pour celles suivies de décès, augmentant avec l'âge ;

— Diminution effective de la stérilité due à une meilleure hygiène et à une assistance médicale plus efficace.

On peut donc estimer le taux de stérilité aux environs de 15 p. 100 à Ambositra, 20 p. 100 à Ambalavao et de l'ordre de 10 p. 100 pour les trois villes côtières.

TAUX BRUT DE REPRODUCTION

Une valeur approchée du taux brut de reproduction peut être calculée à partir des indices de fécondité totale, on obtient :

Ambositra 2,4
Ambalavao 1,8
Mananjary 2,1
Manakara 2,0
Farafangana 2,3

Ces taux de reproduction supposent la stabilité dans le temps des taux de fécondité, c'est-à-dire une fécondité actuelle voisine de la fécondité totale, ce qui, étant donné les constatations faites précédemment, ne semble pas être le cas, tout au moins pour les trois villes côtières.

Les taux bruts de reproduction sont certainement plus proches des valeurs suivantes estimées en tenant compte des variations de la fécondité des femmes entre 15 et 40 ans.

Ambositra	2,5
Ambalavao	2,0
Mananjary	2,4
Manakara	2,5
Farafangana	2,4

TAUX DE NATALITÉ GÉNÉRALE

Le nombre d'enfants de moins d'un an rapporté à l'effectif correspondant de la population donne une estimation minima du taux brut de natalité :

Ambositra	38,6 p. 100
Ambalavao	34,8 p. 100
Mananjary	42,2 p. 100
Manakara	56,6 p. 100
Farafangana	36,9 p. 100

Ces rapports sont inférieurs aux taux bruts réels car ils ne tiennent pas compte des naissances qui ont été suivies d'un décès pendant la période considérée.

Le taux élevé de Manakara s'explique principalement par la forte proportion de femmes entre 20 et 30 ans (âges de fécondité maximum).

Nous avons en effet — pour 10.000 personnes de chaque commune :

Femmes de 20 à 30 ans

Ambositra	655
Ambalavao	612
Mananjary	831
Manakara	1.064
Farafangana	854

ACTIVITÉ

La population malgache de 15 ans et plus se répartit comme suit :

Population	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin			
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
Ambositra :						
Avec activité	1.921	64	1.169	38	3.090	51
Sans activité	1.058	36	1.938	62	2.996	49
ENSEMBLE	2.979	100	3.107	100	6.086	100
Ambalavao :						
Avec activité	1.969	73	777	26	2.746	49
Sans activité	714	27	2.157	74	2.871	51
ENSEMBLE	2.683	100	2.934	100	5.617	100
Mananjary :						
Avec activité	2.056	73	587	17	2.643	43
Sans activité	763	27	2.795	83	3.558	57
ENSEMBLE	2.819	100	3.382	100	6.201	100
Manakara :						
Avec activité	2.666	85	774	22	3.440	51
Sans activité	466	15	2.816	78	3.282	49
ENSEMBLE	3.132	100	3.590	100	6.722	100
Farafangana :						
Avec activité	1.340	60	265	10	1.605	33
Sans activité	902	40	2.313	90	3.215	67
ENSEMBLE	2.242	100	2.578	100	4.820	100

A Ambositra, Ambalavao et Manakara, on trouve parmi la population de 15 ans et plus, une personne sur deux déclarant avoir un emploi, tandis qu'à Mananjary, cette proportion est légèrement moindre et elle n'est plus que de une personne sur trois à Farafangana.

Le nombre de femmes ayant une activité est toujours très inférieur à celui des hommes en particulier pour les villes côtières.

La population dite inactive comprend, outre les sans professions et les chômeurs, les étudiants, les retraités, les détenus, les ménagères.

Elle se ventile comme suit en ce qui concerne le sexe masculin :

Population inactive	Ambositra		Ambalavao		Mananjary		Manakara		Farafangana	
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
Etudiants	817	77	305	43	322	42	235	50	437	48
Retraités	14	1	15	2	19	3	8	2	31	4
Chômeurs	28	3	65	9	72	9	67	14	29	3
Autres non actifs	199	19	329	46	350	46	156	34	405	45
TOTAL	1.058	100	714	100	763	100	466	100	902	100

A noter l'importance du nombre d'étudiants à Ambositra : entre 15 et 24 ans ils représentent pratiquement les 9/10 des « sans métier ».

Les chômeurs sont peu nombreux, cependant une partie d'entre eux doit se retrouver dans la rubrique « autres non actifs ».

En fait, si on exclut les étudiants, les retraités et les plus de 65 ans, la population masculine réellement inactive est assez faible.

Elle représente en pourcentage de l'ensemble des 15 ans et plus :

6,7 p. 100 à Ambositra
12,2 p. 100 à Ambalavao
13,4 p. 100 à Mananjary
6,4 p. 100 à Manakara
16,5 p. 100 à Farafangana

A Farafangana, la présence d'une léproserie assez importante explique la proportion nettement plus élevée de non actifs.

Ces chiffres sont toutefois vraisemblablement sous-estimés car ils ne tiennent pas compte en particulier des emplois seulement temporaires et des recensés qui déclarent une profession sans l'exercer.

Ils comprennent outre les chômeurs, les malades, etc., un grand nombre de jeunes qui, à la fin de leurs études, sont restés inemployés du fait de leur absence de spécialité d'une part et de leur répugnance à tout travail manuel d'autre part.

La population féminine dite inactive se répartit comme suit :

Population inactive	Ambositra		Ambalavao		Mananjary		Manakara		Farafangana	
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
Etudiantes	503	26	185	9	66	2	93	3	89	4
Ménagères	1.026	53	1.704	79	2.116	76	2.462	88	2.048	88
Autres non actives	409	21	268	12	613	22	261	9	176	8
TOTAL	1.938	100	2.157	100	2.795	100	2.816	100	2.313	100

Ambositra se différencie des autres communes par l'importance du nombre d'étudiantes.

A. — SECTEURS D'ACTIVITÉ ET BRANCHES ÉCONOMIQUES

Le tableau suivant donne, pour chaque ville, la répartition selon le secteur d'activité de la population active de 15 ans et plus.

Secteurs d'activité	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin			
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
Ambositra :						
Public	274	14,3	33	2,8	307	9,9
Privé et mixte	1.562	81,3	1.136	97,2	2.698	87,3
Militaire	85	4,4	–	–	85	2,8
TOTAL	1.921	100,0	1.169	100,0	3.090	100,0
Ambalavao :						
Public	180	9,1	17	2,2	197	7,2
Privé et mixte	1.775	90,2	760	97,8	2.535	92,3
Militaire	14	0,7	–	–	14	0,5
TOTAL	1.969	100,0	777	100,0	2.746	100,0
Mananjary :						
Public	372	18,1	20	3,4	392	14,8
Privé et mixte	1.660	80,7	566	96,4	2.226	84,2
Militaire	24	1,2	1	0,2	25	1,0
TOTAL	2.056	100,0	587	100,0	2.643	100,0
Manakara :						
Public	453	17,0	18	2,3	471	13,7
Privé et mixte	2.091	78,4	755	97,6	2.846	82,7
Militaire	122	4,6	1	0,1	123	3,6
TOTAL	2.666	100,0	774	100,0	3.440	100,0
Farafangana :						
Public	343	25,6	15	5,7	358	22,3
Privé et mixte	971	72,5	250	94,3	1.221	76,1
Militaire	26	1,9	–	–	26	1,6
TOTAL	1.340	100,0	265	100,0	1.605	100,0

La proportion de la population masculine active relevant du secteur public est sensiblement plus importante pour les villes côtières que pour celles des plateaux.

En ce qui concerne le sexe féminin, le nombre de femmes travaillant dans l'Administration est, pour toutes les communes, très faible.

A noter la présence d'un camp militaire à Ambositra (Armée française) et à Manakara (Armée malgache).

La ventilation par branches économiques est la suivante :

SEXE MASCULIN

Branches économiques	Ambositra		Ambalavao		Mananjary		Manakara		Farafangana	
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
Agriculture – Pêche...	652	34	1.269	64	669	32	306	11	271	20
Bâtiment et travaux publics	94	5	79	4	142	7	252	10	249	19
Autres industries de transformation.....	291	15	137	7	146	7	142	5	66	5
Transports.....	167	9	92	5	179	9	633	24	88	7
Commerce, Banques, Assurances.....	195	10	148	8	374	18	684	26	254	19
Services	326	17	88	4	240	12	214	8	192	14
Administration, armée..	196	10	156	8	306	15	435	16	220	16
ENSEMBLE	1.921	100	1.969	100	2.056	100	2.666	100	1.340	100

SEXE FÉMININ

Branches économiques	Ambositra		Ambalavao		Mananjary		Manakara		Farafangana	
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
Agriculture – Pêche....	504	43	434	56	133	23	30	4	15	6
Industries de transformation	425	37	213	28	91	15	104	13	33	13
Commerces, Banques, Assurances.....	62	5	72	9	152	26	477	62	43	16
Services	116	10	45	6	200	34	149	19	170	64
Administration	62	5	11	1	9	2	8	1	3	1
Divers	–	–	–	–	2	ε	6	1	1	ε
ENSENBLE	1.169	100	775	100	587	100	774	100	265	100

Si la production agricole occupe encore à Ambositra, plus du tiers de la population active, on y trouve aussi un artisanat prospère et réputé (ébenisterie, marqueterie, objets en rabane, nappes, tapis, etc.).

Avec 60 p. 100 de ses travailleurs dans le secteur agricole, Ambalavao conserve un caractère essentiellement rural. Les autres branches économiques sont faiblement représentées à l'exception d'un artisanat féminin (tissage d'étoffes de coton ou de soie).

Les villes côtières ont une économie apparemment plus diversifiée. En fait elle est en majeure partie axée sur la production caféière et les activités qui en découlent.

Les secteurs « commerce et transport » sont particulièrement importants. Ils retiennent à Mananjary et à Farafangana près de 30 p. 100 de la population active masculine et à Manakara 50 p. 100.

Les femmes se rencontrent essentiellement dans le petit commerce et les services domestiques.

B. — SITUATION PROFESSIONNELLE

La population active a été regroupée suivant les catégories ci-après :

— Patron ;
— Salarié du secteur privé ;
— Isolé (personne qui est son propre patron et qui n'emploie pas de main-d'œuvre salariée) ;
— Aide familiale ;
— Fonctionnaire et militaire.

Le tableau suivant donne, pour chaque ville la répartition selon la situation dans la profession de la population active de 15 ans et plus.

Situation dans la profession	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin		Nombre	p. 100
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100		
Ambositra :						
Patrons	30	2	2	ε	32	1
Salariés du secteur privé	483	25	202	17	685	22
Salariés de l'administration	364	19	33	3	397	13
Isolés	1.003	52	900	77	1.903	62
Aides-familiaux	41	2	32	3	73	2
TOTAL	1.921	100	1.169	100	3.090	100
Ambalavao :						
Patrons	38	2	8	1	46	2
Salariés du secteur privé	417	21	90	12	507	19
Salariés de l'administration	204	10	22	3	226	8
Isolés	1.222	62	295	38	1.517	55
Aides-familiaux	88	5	360	46	448	16
TOTAL	1.969	100	775	100	2.744	100
Mananjary :						
Patrons	18	1	9	1	27	1
Salariés du secteur privé	945	46	305	52	1.250	48
Salariés de l'administration	437	21	21	4	458	17
Isolés	650	32	247	42	897	34
Aides-familiaux	6	ε	5	1	11	ε
TOTAL	2.056	100	587	100	2.643	100
Manakara :						
Patrons	12	1	2	ε	14	ε
Salariés du secteur privé	1.624	61	600	78	2.224	65
Salariés de l'administration	652	24	19	2	671	20
Isolés	378	14	146	19	524	15
Aides-familiaux	–	–	7	1	7	ε
TOTAL	2.666	100	774	100	3.440	100
Farafangana :						
Patrons	18	1	3	1	21	1
Salariés du secteur privé	657	49	201	76	858	54
Salariés de l'administration	373	28	15	6	388	24
Isolés	288	22	46	17	334	21
Aides-familiaux	4	–	–	–	4	ε
TOTAL	1.340	100	265	100	1.605	100

Le nombre de patrons est très faible pour toutes les communes.

A Ambositra et Ambalavao où le secteur agricole prédomine, on trouve une majorité d'« isolés » qui correspond pour une large part à des cultivateurs. Les exploitations agricoles ont un caractère essentiellement familial ; le chef de ménage est fréquemment secondé par les membres de sa famille, et en particulier par son épouse. De nombreuses femmes qui se sont déclarées cultivatrices ont été portées à tort dans la catégorie des « isolés » au lieu d'être considérées comme « aides-familiaux ».

Ceci est surtout vrai pour Ambositra, ou les « isolés » femmes atteignent 77 p. 100.

Pour les villes côtières, le groupe le plus important numériquement est de loin celui des « salariés du secteur privé ». Viennent ensuite, pour Manakara et Farafangana, mais dans une proportion bien moindre, «les salariés de l'Administration». A Mananjary, le nombre élevé de cultivateurs explique l'importance du groupe des « isolés ». Mais comme pour les villes des plateaux, il est vraisemblable qu'une partie des femmes mentionnées à cette rubrique sont en réalité des « aides-familiaux ».

C. — PROFESSIONS INDIVIDUELLES

Les principales professions exercées à Ambositra et à Ambalavao sont données par le tableau suivant :

Professions individuelles	Ambositra		Ambalavao	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
Cultivateurs-éleveurs	641	505	1.267	432
Maçons	31	–	57	–
Mécaniciens	39	–	10	–
Alimentation, bouchers, boulangers	33	3	31	2
Tisserands	–	175	–	105
Tailleurs, couturières	41	241	19	68
Charpentiers	45	–	26	–
Menuisiers, ébénistes	143	2	30	–
Chauffeurs (automobile, camions)	188	–	88	–
Manutentionnaires, manœuvres	88	11	67	16
Cadres administratifs	60	8	21	3
Employés de bureau	54	2	28	3
Employés de commerce	16	7	37	4
Commerçants	111	48	72	55
Gardiens et gens de maison	71	74	56	25
Santé	15	12	9	2
Enseignement	86	35	35	20
Cultes	32	39	8	5
Police – Pompiers	31	–	16	–
Armée	79	–	12	–
Autres et non déclarés	117	7	80	35
ENSEMBLE	1.921	1.169	1.969	775

Les Betsileo et les Merina (*cf.* chapitre groupes ethniques) forment les 96 p. 100 de la population malgache d'Ambositra et les 97 p. 100 de celle d'Ambalavao.

Parmi les plus de 15 ans, il y a environ trois Betsileo pour un Merina, mais ces proportions ne se retrouvent pas pour les principales professions.

C'est ainsi que 90 p. 100 des agriculteurs-éleveurs sont betsileo, tandis que 63 p. 100 des commerçants malgaches sont des Merina.

Si l'on trouve deux fois plus de fonctionnaires betsileo, les Merina l'emportent dans les emplois de bureau (60 p. 100). L'Artisanat (ébénisterie, tissage, travail des étoffes) se partage à peu près également entre les deux ethnies, mais les gens de maison sont presque exclusivement des Betsileo.

Les principales professions exercées à Mananjary, Manakara et Farafangana sont données par le tableau suivant :

Professions individuelles	Mananjary		Manakara		Farafangana	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
Cultivateurs	687	133	277	28	209	15
Pêcheurs	19	1	47	7	45	–
Bateliers, marins	53	–	238	–	–	–
Maçons	66	–	99	–	56	–
Mécaniciens	38	–	79	–	28	–
Electriciens	18	–	25	1	14	–
Trieurs de café	–	44	6	398	–	19
Alimentation, bouchers, boulangers	43	–	37	3	36	–
Tailleurs, couturières	7	67	8	69	9	31
Vanniers	4	28	–	42	–	3
Charpentiers	139	–	124	–	79	–
Menuisiers, ébénistes	3	1	15	–	18	–
Chauffeurs	99	1	169	–	137	–
Manutentionnaires, manœuvres	264	50	559	30	145	5
Apprentis	27	–	32	2	42	–
Techniciens	37	6	40	–	12	–
Cadres administratifs	29	–	65	1	41	–
Employés de bureau	114	4	152	2	84	2
Employés de commerce	36	13	122	2	35	6
Commerçants	33	34	61	27	26	11
Gardiens et gens de maison	192	165	214	139	170	143
Santé	10	6	13	7	20	7
Enseignement	27	18	20	9	33	14
Cultes	15	11	3	1	9	5
Police, pompiers	40	–	52	2	32	–
Armée	24	1	119	–	25	–
Autres et non déclarés	32	4	90	4	35	4
ENSEMBLE	2.056	587	2.666	774	1.340	265

La spécialisation professionnelle suivant l'ethnie est peu marquée. Dans la plupart des métiers, toutes les ethnies se trouvent en général représentées plus ou moins proportionnellement à leurs effectifs.

Cependant les marins et bateliers sont à Manakara essentiellement des Antaimoro, tandis qu'à Mananjary ce sont en majorité des Antambahoaka.

Les Betsileo immigrés sont souvent cultivateurs ou employés de bureau ; quant aux Merina, ils sont commerçants, employés de bureau ou occupent des postes administratifs.

Enfin parmi la main-d'œuvre non qualifiée qui représente une proportion élevée de travailleurs en particulier à Manakara (plus de 20 p. 100), on trouve une majorité d'Antaimoro. Plus du tiers d'entre eux sont en effet employés comme manœuvres et manutentionnaires ; viennent ensuite les Antaisaka et les Antaifasy avec 25 p. 100 d'entre eux tandis que les autres ethnies ne dépassent guère 10 p. 100.

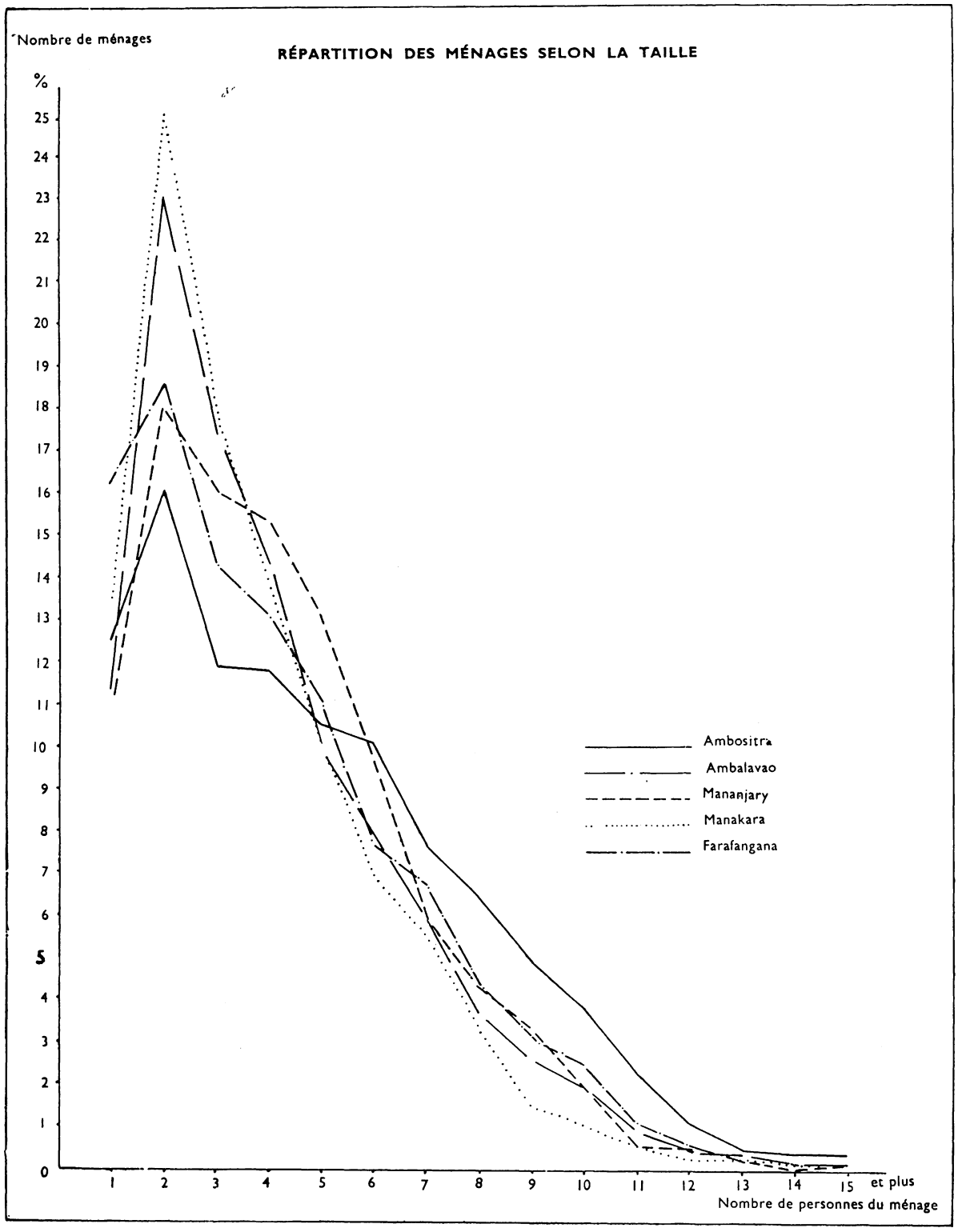
Nombre de ménages
RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LA TAILLE
%
25
24
23
22
21
20
19
18
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
et plus
Nombre de personnes du ménage
Ambositra
Ambalavao
Mananjary
Manakara
Farafangana

LES MÉNAGES

A. — DÉFINITION

Comme il a été indiqué précédemment, la feuille de ménage constitue le document de base de cette étude.

Deux catégories de ménages peuvent se rencontrer :
— Le ménage ordinaire ;
— Le ménage collectif.

Les résultats de ce chapitre ne concernent que les ménages ordinaires, les collectivités non familiales en sont donc exclues.

Le ménage ordinaire est constitué par l'ensemble des personnes le plus souvent unies par des liens de parenté qui vivent dans un même logement et ont des ressources communes. Il se compose en général des membres d'une même famille, y compris ceux qui sont temporairement absents, et éventuellement de personnes-parentes (neveux, nièces, oncles, tantes, etc.) ou non-parentes (domestiques, enfants adoptifs, etc.).

B. — TAILLE DES MÉNAGES

Le nombre moyen de personnes par ménage est assez élevé :

Ambositra : 4,8 personnes — Mananjary : 4,2 personnes
Ambalavao : 4,0 personnes — Manakara : 3,7 personnes
Farafangana : 4,1 personnes.

Dans ce calcul sont inclus les isolés (ménages d'une personne) ; si on les excluait, ces tailles moyennes deviendraient :

Ambositra : 5,4 personnes — Mananjary : 4,6 personnes
Ambalavao : 4,4 personnes — Manakara : 4,1 personnes
Farafangana : 4,7 personnes.

La répartition des ménages de chaque commune selon la taille est donnée par le tableau suivant :

Nombre de personnes du ménage	Ambositra		Ambalavao		Mananjary		Manakara		Farafangana	
	Ménages		Ménages		Ménages		Ménages		Ménages	
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
1	284	12,5	264	11,4	307	11,3	474	13,5	332	16,3
2	361	16,0	535	23,0	490	18,0	881	25,1	379	18,6
3	268	11,8	405	17,5	435	16,0	629	17,9	292	14,3
4	265	11,7	333	14,3	416	15,3	487	13,9	267	13,1
5	238	10,5	230	9,9	355	13,1	359	10,2	226	11,1
6	228	10,1	182	7,8	260	9,6	243	6,9	158	7,7
7	174	7,7	138	5,9	161	5,9	192	5,5	136	6,7
8	146	6,4	89	3,8	115	4,2	116	3,3	87	4,3
9	109	4,8	62	2,7	90	3,3	52	1,5	66	3,2
10	83	3,7	44	1 9	51	1,9	36	1,0	51	2,5
11	51	2,3	18	0,8	15	0,6	16	0,5	22	1,1
12	27	1,2	10	0,4	12	0,5	7	0,2	12	0,6
13	11	0,5	6	0,3	4	0,2	6	0,2	5	0,2
14	8	0,4	2	0,1	1	ε	8	0,2	4	0,2
15 et plus	8	0,4	5	0,2	3	0,1	4	0,1	2	0,1
ENSEMBLE	2.261	100,0	2.323	100,0	2.715	100,0	3.510	100,0	2.039	100,0

RÉPARTITION (EN CUMULÉ) DES MÉNAGES SELON LA TAILLE

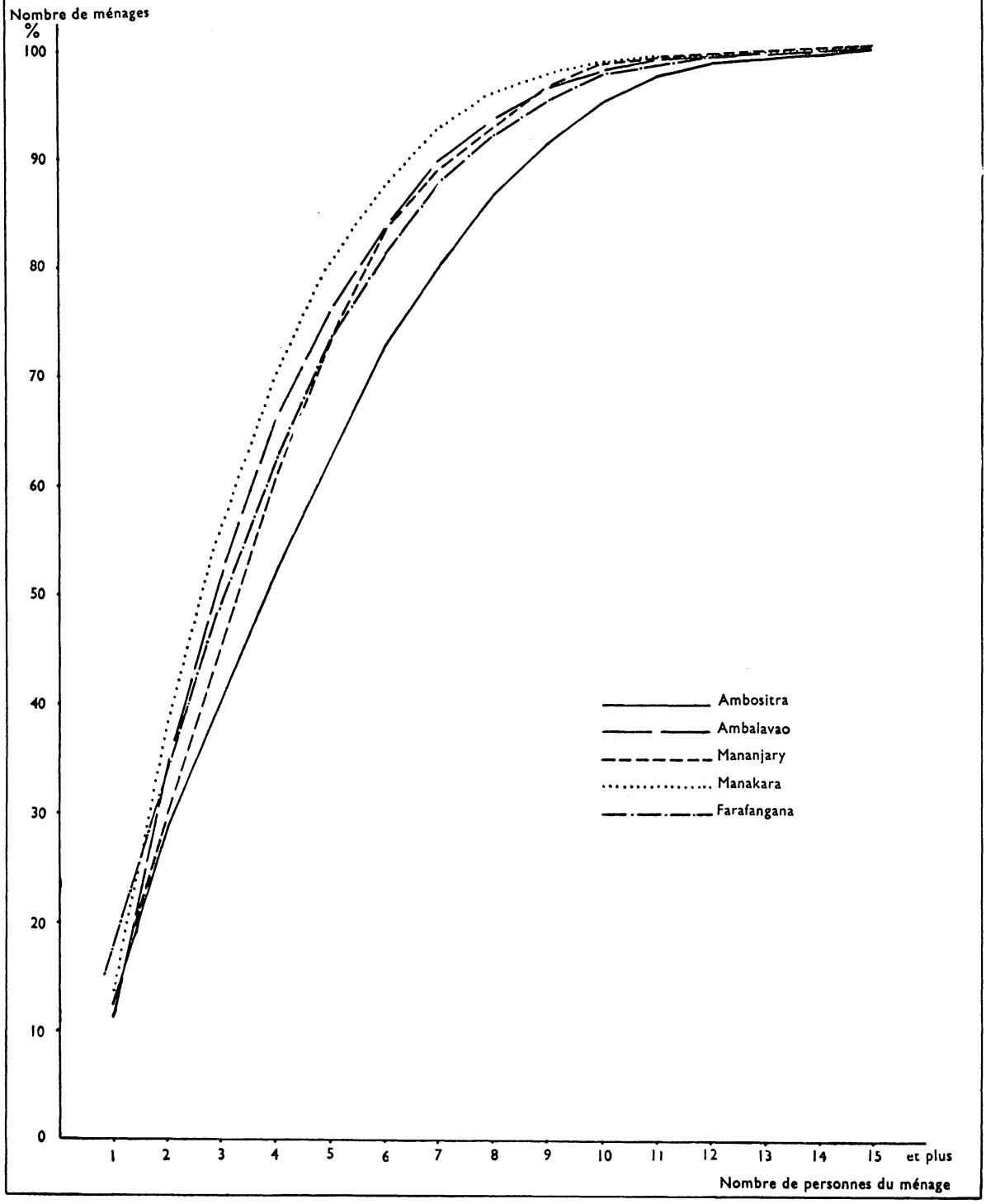

Les isolés sont en nombre relativement faible. Ils correspondent à une proportion de ménages variant entre 11 et 16 p. 100 suivant les communes, mais ne représentent en fait que 2 p. 100 de la population d'Ambositra et d'Ambalavao, 3 p. 100 de celle de Mananjary et 4 p. 100 de celle de Manakara et Farafangana.

Les ménages de deux personnes sont les plus fréquents, puis ceux de trois et quatre personnes. Le graphique ci-contre qui donne le poucentage des ménages en cumulé, selon la taille, montre qu'environ 50 p. 100 d'entre eux ont au plus trois personnes à Ambalavao, Manakara et Farafangana et quatre personnes à Ambositra et Mananjary.

Ambositra se différencie des autres communes par le nombre élevé de ménages dépassant cinq personnes.

Nous avons en effet pour 100 ménages :

Communes	Nombre de personnes du ménage			Ensemble
	1 à 5	6 à 10	plus de 10	
Ambositra	62	33	5	100
Ambalavao	76	22	2	100
Mananjary	74	25	1	100
Manakara	81	18	1	100
Farafangana	74	24	2	100

C. — NOMBRE D'ACTIFS

La répartition en ménages avec actifs et ménages sans actif est la suivante:

Ménages	Ambositra		Ambalavao		Mananjary		Manakara		Farafangana	
	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100	Nombre	p. 100
Ménages sans actif	365	16,1	368	15,8	381	14,0	721	20,5	608	29,8
Ménages avec actifs	1.896	83,9	1.955	84,2	2.334	86,0	2.789	79,5	1.431	70,2
TOTAL	2.261	100,0	2.323	100,0	2.715	100,0	3.510	100,0	2.039	100,0

Les ménages sans actifs sont assez nombreux, ils sont en général peu peuplés (une ou deux personnes) et correspondent à un chiffre total de population de :

Ambositra : 983 personnes soit 9 p. 100.
Ambalavao : 1.015 personnes soit 10 p. 100.
Mananjary : 1.115 personnes soit 10 p. 100.
Manakara : 1.704 personnes soit 13 p. 100.
Farafangana : 1.659 personnes soit 18 p. 100.

Le nombre moyen d'actif par ménage est de :

1,3 à Ambositra
1,2 à Ambalavao
1,0 à Mananjary
0,9 à Manakara
0,8 à Farafangana.

et chaque actif a en moyenne à sa charge :

2,7 personnes inactives à Ambositra
2,3 personnes inactives à Ambalavao
3,2 personnes inactives à Mananjary
3,1 personnes inactives à Manakara
4,1 personnes inactives à Farafangana.

Les variations du nombre moyen d'actifs en fonction de la taille du ménage sont données par le tableau suivant :

Nombre de personnes du ménage	Nombre moyen d'actifs par ménage				
	Ambositra	Ambalavao	Mananjary	Manakara	Farafangana
1	0,5	0,5	0,6	0,6	0,4
2	1,0	1,1	0,9	0,8	0,6
3	1,0	1,2	1,0	1,0	0,8
4	1,4	1,2	1,1	1,0	0,8
5	1,3	1,4	1,1	1,1	1,0
6	1,5	1,4	1,1	1,1	1,0
7	1,6	1,4	1,2	1,2	1,0
8	1,8	1,7	1,2	1,3	1,1
9	1,7	1,4	1,4	1,3	1,2
10	2,0	1,8	1,4	1,3	1,2
11	2,3	1,7	1,7	1,4	1,1
12	2,0	2,1	2,0	1,7	1,5
13	2,1	1,5	1,5	1,5	2,0
14	2,9	2,5	1,0	1,9	2,3
15 et plus	4,0	2,6	2,7	2,5	2,0
ENSEMBLE	1,3	1,2	1,0	0,9	0,8

Au-delà de dix personnes, les chiffres ne sont plus significatifs, le nombre de ménages intéressés étant trop faible.

ANNEXES

ARRÊTÉ N° 2039-STAT

prescrivant un recensement des Communes Urbaines de Madagascar à l'exception des chefs-lieux de Province

Le Président de la République, Chef du Gouvernement,

Vu la Constitution de la République Malgache en date du 29 avril 1959 ;
Vu l'arrêté n° 08-CG du 24 juillet 1957 fixant en son article 14 les attributions du Service de Statistique ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Un recensement de la population sera effectué dans les communes de : Antsirabe, Mananjary, Manakara, Fort-Dauphin, Marovoay, Ambositra, Farafangana, Morondava, Ambatolampy, Hell-Ville, Antalaha, Ambatondrazaka, Maroantsetra, Moramanga, Fénérive, Morombe, Arivonimamo, Sambava, Sainte-Marie, Ambohimahasoa, Ambalavao, Ihosy.

Art. 2. — Sont tenues de se faire recenser, les personnes civiles et militaires, domiciliées à l'intérieur du périmètre des communes énumérées à l'article premier du présent arrêté, présentes ou provisoirement absentes de leurs domiciles, ainsi que les personnes de passage au moment du recensement.

Art. 3. — Les agents recenseurs seront munis d'une carte d'identité délivrée par le chef de bureau central de recensement de la commune les habilitant à se présenter aux domiciles des personnes recensées.

Art. 4. — Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont passibles des peines prévues à l'article 5 du décret n° 46-721 du 15 avril 1946 et à l'article premier du décret n° 45-889 du 3 mai 1945.

Art. 5. — Messieurs les maires des communes énumérées à l'article premier ci-dessus devront pour la réalisation des opérations de recensement se conformer aux directives données par le chef du service de statistique qui est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 6. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République Malgache.

Tananarive, le 26 octobre 1961.

P. le Président de la République,
Chef du Gouvernement
et par délégation :

Le Ministre des Finances,
Signé : Paul LONGUET.

RÉPUBLIQUE MALGACHE

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES SOCIO-ÉCONOMIQUES

AVIS DE RECENSEMENT

MONSIEUR,

MADAME,

J'ai l'honneur de vous informer que toutes les personnes domiciliées dans la commune doivent être recensées dans les conditions fixées par l'arrêté n° 2039/STAT du 26 octobre 1961.

Un agent recenseur, muni d'une carte d'identité, dont vous êtes en droit d'exiger la présentation, passera à votre domicile le .....à.....h.....environ pour remplir la feuille de ménage vous concernant. Je vous serais infiniment obligé de bien vouloir lui réserver bon accueil et répondre aux questions qu'il sera amené à vous poser.

Je vous rappelle que cet agent recenseur est astreint au secret professionnel pour tous les renseignements dont il pourrait avoir connaissance dans l'exécution de sa tâche.

En vous remerciant par avance de votre obligeance, je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef du service de la statistique
et des Etudes Socio-Economiques,

A. MULLIER
Administrateur de l'I.N.S.E.E.

Agent recenseur n°.....

Tournée n°.....

Ménage n°.....

RÉPUBLIQUE MALGACHE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE

FEUILLE DE MÉNAGE

Canton : _____ Code Central et Secteur _____

Quartier : _____ N° _____

N. S. — Sect. gén. n° 35. — IN (1240-65).

Colonnes 1 à 8 à servir pour toutes les personnes

	Nom et prénoms (1)	Lien de parenté avec le chef de ménage (2)	Sexe (3)	Résidence (4)	Année de naissance (5)	Lieu de naissance (6)	Année d'activité (7)	Nationalité ou groupe ethnique (8)	
1									Plus de 14 ans avec activité
2									
3									
4									
5									
6									Plus de 14 ans (autre colonne 12)
7									
8									
9									
10									
11									Moins de 14 ans
12									
13									
14									
15									

Inscrire le nom et le prénom usuel seulement

INSCRIRE :
Chef de ménage
Épouse.
Fils, Gendre.
Fille, Bru. Père, mère, beau-père, belle-mère, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu, nièce, autres, domestique.
Membre ménage collectif.

Inscrire M pour masculin
F pour féminin

Inscrire P pour présent
A pour absent
V pour visiteur

Ex. :
95
57
ou
03 | 64

Inscrire :
Le Pays pour les étrangers.
Le Département s'il s'agit de la France.
La sous-préfecture s'il s'agit de Madagascar.

Dans la ville de recensement

Nationalité pour les non autochtones.

Groupe ethnique pour les autochtones.

Colonnes 9 à 12 à servir pour toutes les personnes âgées d'au moins 14 ans

	État matrimonial (9)	Nombre d'enfants nés vivants (10)	Instructions reçues ou en cours (11)	Secteur d'activité (12)
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

Inscrire, suivant le cas : C pour célibataire, M pour marié, V pour veuf, D pour divorcé non remarié

Inscrire le nombre total d'enfants nés vivants (y compris ceux maintenant décédés mais non compris les mort-nés) pour les femmes seulement

Inscrire :
— Illetré.
— Ou sait lire.
— Ou sait lire et écrire.
— Ou la catégorie d'enseignement dispensé dans l'établissement fréquenté en dernier lieu ou actuellement à savoir :
— primaire ;
— professionnel ;
— technique ;
— primaire supérieur ;
— secondaire ;
— supérieur.

Inscrire, suivant le cas :
— **Public** pour l'administration ou les services techniques.
Semi-public pour les régies, concessions, sociétés d'économie mixte, instituts de recherches.
— **Privé** pour les entreprises privées, les membres du clergé.
— **Militaire** pour les militaires appelés, sous contrat ou de carrière et le personnel civil de l'armée.
— **Autre** pour les ménagères ne faisant que leur ménage, les écoliers, étudiants, retraités et les personnes sans profession.

Colonnes 13 à 15 à servir pour toutes les personnes exerçant une activité Secteurs public, semi-public, privé, militaire

	Situation professionnelle (13)	Métier ou profession (14)	Activité de l'établissement (15)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

POUR LES PERSONNES DU SECTEUR PUBLIC

Inscrire, suivant le cas :	Inscrire le grade exact.	Inscrire l'administration ou le service.
Fonctionnaire. **Auxiliaire.** **Contractuel.** **N.E.N.A.**	Ex. : Rédacteur de deuxième classe, Administrateur-adjoint, Instituteur de quatrième classe, Planton, Commis des S.A.F., Commis comptable, etc.	Ex. : Direction des finances, Bureau du sous-préfet, Mairie, Service météorologique, Service de santé, etc.

POUR LES PERSONNES DES SECTEURS SEMI-PUBLIC ET PRIVÉ

Inscrire, suivant le cas :	Inscrire le métier ou la profession exacte en précisant le plus possible.	Inscrire la nature de l'activité de l'établissement où s'exerce le métier indiqué.
Patron (non salarié). **Directeur, gérant** (salarié). **Employé, ouvrier** (salarié). **Isolé, Artisan** (à son compte). **Métayer.** **Apprenti.** **Aide familial** (non salarié).	Ex. : Chef-comptable, Mécanicien auto, Vendeur, Charpentier, Conducteur poids lourds, Instituteur, Gardien de garage, Cuisinier, Forgeron, Manœuvre, Maçon, Entrepreneur de transport, Curé, Exploitant agricole, Pêcheur etc.	Ex. : Boulangerie (fabrique), Garage, Commerce de tissus en gros, Pêche en mer, Culture maraîchère, Vente de pièces détachées auto, Fabrication de meubles, Fabrication et vente de bijoux, Restaurant, Culte, etc.

POUR LES PERSONNES DU SECTEUR MILITAIRE

Inscrire, suivant le cas :	Inscrire :	Inscrire :
En service légal. **De carrière, sous contrat.** **Au-dessus de la durée légale.** **Personnel civil.**	— Pour les militaires de carrière, sous contrat ou au-dessus de la durée légale, le grade exact. Ex. : Sergent-chef, Lieutenant-colonel, Caporal. — Pour les membres du personnel civil : le métier en précisant le plus possible.	— Pour les militaires : l'arme ou le service. — Pour les membres du personnel civil : l'administration ou le service. (Ne pas utiliser d'abréviations ou d'initiales).

	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														

Ne rien écrire dans les cases ci-contre

(Recto)

RÉPUBLIQUE MALGACHE

SERVICE DE LA STATISTIQUE

VILLE D .....

CANTON D .....

CENTRE ET SECTEUR DE RECENSEMENT

(Code) .....

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nom de l'agent recenseur.....

..... n° .....

Quartier .....

Tournée n° .....

BORDEREAU D'AGENT RECENSEUR

N° ou référence de l'immeuble 1	N° ou référence du logement 2	Nom du chef de ménage et observations diverses 3	N° de la feuille de ménage 3 *bis*	Recensement			Nombre de personnes		
				Avisé 4	En cours 5	Fait 6	H 7	F 8	T 9
		TOTAL *à reporter*.....							

(Verso)

N° ou référence de l'immeuble 1	N° ou référence du logement 2	Nom du chef de ménage et observations diverses 3	N° de la feuille de ménage 3 *bis*	Recensement			Nombre de personnes		
				Avisé 4	En cours 5	Fait 6	H 7	F 8	T 9
		Report total page précédente.....							
		TOTAL des personnes recensées..							

ARRÊTÉ le présent bordereau à.....feuilles de ménage totalisant.....personnes recensées.

Vu le.....à.....

Le Chef du Centre,

NE RIEN INSCRIRE DANS CES CASES

C S N° A N° T M H F T

IMPRIMERIE NATIONALE — TANANARIVE
Dépôt légal : Octobre, 4e trimestre 1966 [5454-66